



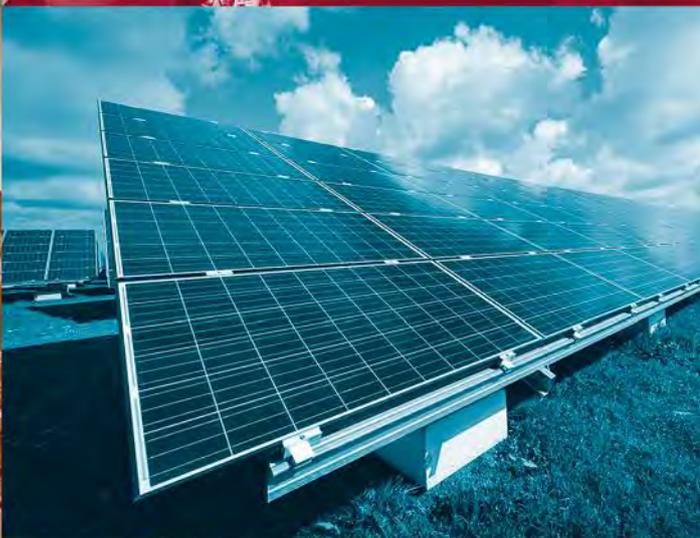
**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Rapport
d'activité**

rapport d'activité 2020



SOMMAIRE

SOMMAIRE

Le mot de la direction	3
Infrastructures de transport et mobilité	4
Transition énergétique - Qualité de l'air	6
Habitat - Construction durable	8
Cohésion des territoires - Aménagement durable	10
Eau - Biodiversité et paysages	12
Prévention des risques anthropiques	14
Prévention des risques naturels et hydrauliques	16
Connaissance et développement durable	18
Évaluation environnementale	20
Gestion de crises	21
Organisation et vie du service	
- Secrétariat général	22
- Pilotage et zone de gouvernance	24
Organigramme	26
Glossaire	28
Publications 2020	30

Les activités de la DREAL s'inscrivent dans les Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030



LE MOT DE LA DIRECTION

LE MOT DE LA DIRECTION

C'est encore dans des circonstances particulières que ce rapport d'activité est diffusé, puisque la crise sanitaire dure encore.

Cette crise a marqué l'année 2020 avec un bouleversement profond de nos modes de fonctionnement. Grâce à l'engagement de ses agents, au travail effectué par les agents en charge des fonctions support (informatique, logistique, ressources humaines), à l'attention portée par les collectifs de travail à l'égard de leurs membres, et à la qualité de nos interactions avec nos différents interlocuteurs, la DREAL a continué d'assurer ses missions de façon adaptée, notamment pendant le confinement du printemps 2020, tout en s'investissant sur des sujets liés à la crise (gestion des déchets et des boues de station d'épuration, reprise des chantiers du BTP, amplification du télétravail et de la dématérialisation...). Un effort important a été fait pour sécuriser les opérations de terrain (contrôles, inspections, réceptions...) afin de maintenir ces missions essentielles à l'économie ou à la maîtrise des risques.

De nombreux autres dossiers parfois emblématiques ont avancé pendant l'année, par exemple les infrastructures de transport avec la mise en circulation de la rocade sud dans l'agglomération strasbourgeoise ou la RN 4 à 2x2 voies entre Héming et Saint-Georges en Moselle, la création de la réserve naturelle de la Robersau et de la Wantzenau ou l'extension aux 4 départements de l'ex-région Champagne-Ardenne de l'intervention de l'établissement public foncier de Lorraine, qui s'appelle désormais établissement public foncier Grand Est.

Depuis fin 2020 et en 2021 la DREAL se mobilise pour la mise en œuvre du plan de relance dont presque un tiers des crédits sont consacrés à la transition énergétique et écologique. Ce plan permet d'accélérer des actions, notamment pour la réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment, les travaux d'infrastructures de transport, le développement de mobilités moins émettrices de gaz à effet de serre, un aménagement moins consommateur d'espaces ou la gestion de la biodiversité. On ne peut que se réjouir de voir de nombreux dossiers déposés dans ce cadre.

La mise en œuvre des réformes prioritaires définies par le gouvernement (rénovation énergétique des logements, création d'aires protégées, création de pistes cyclables, mise en place de zones à faible émission pour la qualité de l'air...) est un autre axe important sur lequel la DREAL s'est particulièrement investie en 2020.

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos agents pour leur implication et vous souhaitons une bonne lecture de ce document qui retrace nos principales actions.



**L'Équipe
de direction**

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET MOBILITÉ



La DREAL est chargée de décliner les grandes orientations de la politique nationale pour garantir des déplacements sûrs et aisés des personnes et des biens, au service du développement équilibré du territoire et dans le respect de l'environnement.

BILAN 2020

Routes

2020 a vu la mise en circulation de projets importants : la Rocade Sud de Strasbourg et la mise à 2x2 voies de la RN4 (Route Nationale n°4) entre St-Georges et Héming. Les travaux se sont poursuivis activement pour d'autres opérations : en Lorraine, la VR52 entre Jailly et Rombas ; en Alsace, la déviation de Châtenois par la RN59 et l'aménagement multimodal A351/RN4.



Tranchée couverte de la VR52 au niveau de Rombas



Rocade Sud de Strasbourg (67)

Dans le cadre des mesures compensatoires de l'autoroute A304 - Y Ardennais, le barrage de la Roche a été démantelé. Cette ancienne concession hydro-électrique rompait les continuités écologiques sur la Sormonne, affluent de la Meuse. D'autres mesures pour la protection des espèces ont également été mises en œuvre, sur une vingtaine de sites.

Enfin pour l'opération A31bis qui porte sur l'aménagement de l'A31 sur 110 kilomètres entre Gye et la frontière luxembourgeoise, la DREAL a engagé en 2020 les études préalables en vue d'établir le dossier de déclaration d'utilité publique pour les secteurs Nord et Centre.

Contrôle du transport routier

La réorganisation territoriale engagée au sein de l'unité RTR de Metz a abouti à la création de deux antennes de contrôle. Ce projet a été guidé par le souci de rééquilibrer l'organisation des équipes CTT et des forces en tenue avec lesquelles elles interviennent afin de mieux répondre aux priorités de contrôle.

Dématérialisation du registre des transports routiers

Les agents du registre ont déployé de nouveaux outils facilitant la dématérialisation de l'instruction des demandes des transporteurs routiers relatives à l'accès et à l'exercice de leur profession. Ainsi, plus de 230 procédures dématérialisées ont été menées à bien.

Sécurité des véhicules



EPI au moment de la crise Covid

La réception des véhicules atteste de la conformité des véhicules aux réglementations visant notamment la sécurité et les émissions. Cet acte est indispensable à l'obtention du certificat d'immatriculation, à la commercialisation et à la circulation d'un véhicule malgré la crise sanitaire. Pendant le confinement, le service s'est mobilisé pour répondre aux nombreuses sollicitations des professionnels et particuliers. Le service a maintenu la réception des véhicules vitaux, apportant ainsi sa contribution à la gestion de la crise sanitaire.

Pour garantir la sécurité routière de tous les usagers, le service Transports a relancé, dès la fin du confinement, la surveillance opérationnelle des centres de contrôle technique grâce à la mise en œuvre de modalités d'interventions spécifiques permettant de garantir la santé des agents et celle de leurs interlocuteurs, tout en maintenant la qualité de la prestation réalisée. Ces mesures ont ainsi permis de répondre à l'augmentation de l'ordre de 10% des demandes de réception de véhicules en 2020 et à réaliser autant de contrôles régionaux qu'en 2019.

Mobilité

Le Grand Est s'est doté d'un portail logistique en ligne réunissant les informations et contacts capables de répondre aux besoins des différents acteurs concernés par la logistique. Conçu par l'ORT&L (Observatoire Régional Transports & Logistique) et la Région Grand Est en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs concernés, ce site répond à l'ambition de faire de la région une référence en matière de logistique.

Accord de financement des infrastructures dans le cadre du Plan de Relance

Avec le président de la Région Grand Est, le ministre a signé en octobre 2020 à Strasbourg un accord de financement pour les projets inscrits au contrat de plan État-Région 2015/2020 prolongé jusqu'en 2022. En particulier, 97 M€ sont consacrés à la remise en état des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire.



Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre des Transports et Jean ROTTNER, président de la région Grand Est

Loi d'orientation des mobilités

Les établissements publics de coopération intercommunale devront se positionner au 31 mars 2021 par rapport à la prise de compétence AOM (Autorité organisatrice de la mobilité). Dans cette perspective, la DREAL et la cellule d'appui « France Mobilité » ont alimenté leur réflexion dans le cadre de webinaires.

CHIFFRES CLÉS

- 7 200 véhicules de transport routier ont été contrôlés et 623 procès verbaux dressés. 884 000 € d'amendes et de consignations ont été encaissés.
- 4 300 entreprises de transport routier inscrites au registre du Grand Est, représentant plus de 58 000 véhicules de transport de marchandises et de voyageurs.
- 3 150 procès-verbaux de réception pour l'homologation de véhicules, 888 autorisations de mises en circulation de véhicules spécialisés (transport en commun de personnes, transport de matières dangereuses, véhicule de dépannage) et presque 600 contrôles régaliers et 96 sanctions administratives notifiées.

Création de la Collectivité Européenne d'Alsace

La loi portant création de la CEA prévoit que le réseau routier national non concédé situé en Alsace soit transféré à compter du 1^{er} janvier 2021 soit vers la CEA, soit vers l'Eurométropole de Strasbourg pour les voies situées sur le territoire de cette dernière. Une des conséquences directes de cette loi est que la maîtrise d'ouvrage des projets routiers inscrits au CPER 2015-2020, aujourd'hui assurée par le pôle de Strasbourg, soit également transférée vers ces collectivités. À compter du 1^{er} janvier, 7 agents de la DREAL ont rejoint les 2 collectivités afin de poursuivre le pilotage de leurs projets.

Contrôle routier de transport de personnes

Le 15 septembre 2020, la DREAL a participé à une opération de contrôle des transports routiers de personnes pilotée par la zone de défense et de sécurité en Grand Est. Les contrôles ont eu lieu en 14 points, dont les parkings d'établissements scolaires. Accompagnés des forces de l'ordre et de la douane luxembourgeoise, les CTT ont contrôlé 92 véhicules dont 10 étaient en infraction sur les normes de sécurité et des temps de conduite.

Des contrôles routiers réalisés avec un protocole sanitaire renforcé

En raison du risque particulier d'exposition au virus lors des contrôles routiers, un protocole sanitaire spécifique a été élaboré. Forts de cette protection, les CTT et opérateurs de pesées ont pu reprendre rapidement ces contrôles. Leur mobilisation a permis de reconstituer un rythme proche de celui d'avant la crise.



Contrôle routier en bord de route réalisé par un CTT



A 304 - La Sormonne retrouve son lit naturel après effacement du barrage de la Roche.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUALITÉ DE L'AIR



La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les politiques publiques de transition énergétique, de qualité de l'air, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

BILAN 2020

La révision du PPA de Strasbourg est engagée



Le 21 octobre, 50 membres du comité local de l'air ont partagé l'évaluation du PPA de Strasbourg 2014/2019 et ont acté sa révision. La méthode d'évaluation tripartite employée par la DREAL et ATMO Grand Est a été partagée avec l'assemblée : bilan global de la qualité de l'air, évaluation des actions ainsi que de la gouvernance et du suivi du PPA. Les résultats de l'évaluation des actions phares du PPA ont été présentées par leurs porteurs d'actions et la DREAL : communication sur les pics de pollution, air et urbanisme, etc. La démarche de co-construction du PPA à venir s'ancrera sur l'évaluation partagée et la mise en place d'une « Fabrique des actions » permettant d'aboutir à un scénario d'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons pour la santé de tous.

Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) en actions

Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est un appel à projets du ministère de la Transition Écologique (MTE) lancé entre 2015 et 2017 pour encourager des collectivités territoriales à développer la transition énergétique au sein de leur territoire. Décliné dans chaque région, le fonds TEPCV pour le Grand Est est doté de 64 millions d'euros répartis sur 67 territoires et 728 bénéficiaires. L'année 2020 devait marquer une année charnière dans le paiement des subventions étant donné l'échéance au 31 décembre 2021 du fonds TEPCV. Malgré la crise sanitaire, plus de 15 millions d'euros répartis sur 160 bénéficiaires ont tout de même été versés.

L'Observatoire Régional de la Précarité Énergétique



L'ORPE a reçu le trophée 2020 « Stop à l'exclusion énergétique », en présence de la ministre Emmanuel Wargon. Cette distinction récompense un travail d'équipe et une volonté innovante d'accompagner les acteurs et

les territoires afin de rendre visible la précarité énergétique en Grand Est, où 1/4 des ménages sont concernés. Premiers travaux réalisés, 149 portraits d'EPCI portant sur la précarité énergétique liée au logement sont disponibles en téléchargement [en cliquant ici](#). Ils permettent de rendre visible cet enjeu majeur et d'en améliorer la prise en compte dans l'élaboration de différents schémas (SCOT, PLUI, PCAET et CTE).

Démarche de rénovation ambitieuse dans le Haut-Rhin

Dynamiser la rénovation énergétique des logements en mobilisant l'ensemble des acteurs autour du développement des filières des matériaux et du BTP, des techniques innovantes, de l'emploi et de l'économie locale dans le respect de l'architecture locale... Telle est l'ambition de la démarche pré-opérationnelle lancée au bénéfice du Haut-Rhin sous forme d'ateliers au bénéfice du Haut-Rhin dans la cadre du projet de territoire de Fessenheim. Financée à hauteur de 200 000 € et accompagnée par les trois niveaux territoriaux de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Départemental 68. Le Programme d'intérêt général (PIG) transition énergétique résultant de cette expérimentation fera partie des nouveaux outils de l'ANAH.

Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR)

Le S3REnR vise à anticiper et organiser le développement des EnR en optimisant les aménagements du réseau électrique nécessaires pour les accueillir. Les capacités du schéma Champagne-Ardenne en vigueur arrivant à saturation, sa révision à l'échelle de la grande région s'impose pour maintenir la croissance de la production des EnR. En 2020, le projet de schéma a été finalisé entre Réseau de Transport d'Électricité (RTE), la DREAL, les gestionnaires de réseaux, la Région et la profession pour permettre d'accueillir 5 000 MW d'énergies renouvelables électriques supplémentaires dans les prochaines années. Ce projet a été soumis à une consultation préalable du public organisée par RTE du 14 septembre au 30 octobre 2020.

Tensions dans l'approvisionnement en électricité

Au mois de novembre, Réseau de Transport d'Électricité (RTE) a annoncé des risques de coupure d'électricité pour février 2021 suite à l'arrêt de 13 réacteurs nucléaires pour maintenance reportée en raison de la crise sanitaire. Il ne s'agit pas de black out mais plus précisément de dispositif de délestages temporaires. Ce dispositif est utilisé en dernier recours par RTE pour éviter la rupture définitive du réseau.

RTE a présenté ce dispositif aux services de l'État concernés le 14 décembre. Les clients prioritaires, dont les listes départementales ont été mises à jour en 2020 par la DREAL, seront préservés des risques de coupures. Pour minimiser ce risque, RTE met en oeuvre des mesures préventives : sensibilisation du grand public à réduire la consommation, dispositif d'effacement contractualisé avec certains gros consommateurs, baisse de la tension électrique de 5 %.

Schéma régional biomasse (SRB)

Le projet finalisé de SRB a été soumis en juillet à l'avis de l'autorité environnementale, représentée par le Conseil général de l'environnement et du développement durable. Le 5 octobre, le CGEDD est venu rencontrer les services et opérateurs de l'Etat (DRAAF, DREAL, ADEME), le Conseil Régional, Fibois Grand Est et la Chambre régionale d'agriculture pour mieux appréhender le projet de SRB. Celui-ci a également été présenté le 7 octobre 2020 aux acteurs (professionnels, institutionnels, financeurs, gestionnaires de réseaux, collectivités...) lors d'un webinaire qui a réuni environ 70 participants.

PERSPECTIVES 2021

Accélérer la transition énergétique et réduire les inégalités

Pour inspirer les acteurs du Grand Est sur ce défi, 60 initiatives locales seront valorisées dans un recueil.

Circulation différenciée à Nancy à partir du 1^{er} juin

Les véhicules sans vignettes et classes 5 et 4 seront interdits de circulation dès le 2e jour de la procédure d'alerte.

Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m)

Le nouvel exécutif de l'Eurométropole de Strasbourg prépare la mise en place d'une ZFE-m à l'échelle de son territoire pour une mise en place en janvier 2022.

La Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGR) prépare la mise en place progressive de sa ZFE-m à compter de septembre 2021. Au plus tard à l'horizon 2023, les véhicules équipés de certificats Crit'Air3 seront interdits de circulation sur un périmètre intégrant le centre-ville de Reims et la traversée urbaine de la ville sur l'A344.

Schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR)

L'évaluation environnementale du projet de S3REnR doit être finalisée dans le courant de l'année 2021 avant d'être soumise à l'avis de l'autorité environnementale. Le projet fera ensuite l'objet d'une participation du public après la période estivale avant qu'une ultime version, avec plus particulièrement le montant de sa quote-part, puisse être proposée à l'approbation de la préfète de région d'ici la fin de l'année 2021.

Schéma régional biomasse (SRB)

Le projet de SRB fera l'objet d'une participation du public du 4 janvier au 5 février 2021, et d'une consultation transfrontalière des autorités voisines. La validation et l'approbation du schéma par le Conseil régional et la préfète de région sont prévus pour cette année. Le schéma pourra alors rentrer dans une phase de mise en œuvre avec le déploiement des actions.

CHIFFRES CLÉS

- 71 PAC et 11 avis coconstitués avec la Région et les DDT et 5 PCAET approuvés (données cumulées). Courant 2020, 6 PAC et 5 avis ont été produits et 2 PCAET approuvés.
- 309 BEGES publiés en Grand Est, sur la plate-forme <https://www.bilans-ges.ademe.fr> à savoir 188 d'entreprises ou associations, 69 d'établissements publics, 30 de collectivités territoriales, 22 des services de l'État.
- 14 industriels ayant un plan de performance énergétique validé par la préfète de région ont bénéficié de la réduction en 2020.
- 10 jours de gestion de crise air.
- 123 attestations préfectorales ouvrant droit à l'achat de biométhane délivrées dont 72 modifications.
- 35 certificats d'éligibilité des terrains d'implantation (CETI) délivrés dans le cadre des appels d'offre photo-voltaïque de la CRE.
- 98 avis pour la commission régionale des aides pour des projets biomasse (méthanisation et bois énergie) et l'appel à projet méthanisation de l'Ademe.
- 14 autorisations réseaux électriques.

Promotion du Label bas-carbone en Grand Est

Pour accompagner la transition écologique à l'échelon territorial, le Label bas-carbone ouvre des perspectives de financement de projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Pour préparer la déconcentration vers la DREAL courant 2021 de l'attribution du label, le service a organisé en octobre et novembre 2020 des rencontres avec les parties prenantes : filières professionnelles de la forêt, de l'agriculture, Région, Ademe, Draaf, DDTs, territoire de PCAET, financeurs...). Ces sessions ont permis à près d'une centaine de participants de faire connaissance et d'échanger sur le sujet. Grâce à cette action de mise en réseau, la DREAL pourra en 2021 prendre en main l'instruction de la labellisation.

LABEL BAS CARBONE

Redynamisation du Plan climat-air-énergie territorial

Une stratégie de mobilisation, d'animation et de communication avec l'ensemble des acteurs concernés (notamment EPCI, DDT, Région et Ademe) est primordiale pour redynamiser la dynamique autour de l'élaboration des PCAET et de leur mise en œuvre par les acteurs des territoires.

Pour ce faire, des rencontres dans les territoires obligés non encore engagés avec une co-organisation DREAL-DDT seront planifiées, au même titre que des webinaires thématiques. La mobilisation du réseau d'élus sera portée par le trio de coordination Ademe-Région-État afin d'assurer un portage fort.

Webinaire de présentation du panorama des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R)



Avec la crise sanitaire, le service aménagement, énergies renouvelables a innové en présentant l'édition 2020 du panorama des EnR&R en version webinaire. Ce webinaire a été l'occasion de rappeler les objectifs nationaux et régionaux de développement des EnR&R, de retracer l'évolution des énergies renouvelables et de récupération dans la région Grand Est ainsi que de dresser le bilan des différentes filières sur l'année 2019. La présentation a été ponctuée d'actualités sur les EnR&R. Un focus sur le volet énergies

renouvelables du plan de relance France Relance a été présenté par l'Ademe. Cet événement a rassemblé environ 90 personnes (collectivités, professionnels, institutionnels, financeurs, gestionnaires de réseaux, associations...) où chacun a pu poser ses questions lors de la séance d'échanges.

HABITAT CONSTRUCTION DURABLE



La DREAL anime une politique régionale de l'habitat en faveur du développement d'une offre adaptée aux besoins en logement et en hébergement, et d'une amélioration du parc existant.

Elle est chargée de la promotion des politiques de construction et bâtiments durables.

BILAN 2020

Solidarité et renouvellement urbain

L'article 55 de la loi Solidarité et renouvellement urbain impose à certaines communes de disposer d'un volume minimal de logements sociaux pour répondre aux besoins de logements abordables. Les communes déficitaires doivent rattraper leur retard suivant un calendrier de production de logements. Dans le cadre du bilan triennal SRU portant sur la période 2017-2019, 49 communes du Grand Est déficitaires en 2020 doivent faire l'objet du bilan de leurs réalisations. Si 5 900 logements sociaux ont été produits, pour un objectif de 3 700, la répartition est inégale et la production insuffisante sur 33% de ces communes. Après examen par les DDT sur la base d'un cadrage régional, 8 communes ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de carence fin 2020, après avis de la commission nationale et du CRHH.

Comité régional de l'habitat et de l'hébergement

Les politiques de l'habitat en région, comme les travaux du CRHH ont été impactés par la crise sanitaire. Après la tenue du CRHH plénier en février, le confinement a nécessité l'adaptation des modalités de travail et le recours aux visioconférences pour poursuivre l'action et notamment l'examen des documents programmatiques. Dégagés des contingences de déplacements, les bureaux de CRHH ont enregistré une plus forte participation. Les habitudes avec ces nouvelles modalités ont été trouvées et sont désormais ancrées. Le CRHH plénier a été précédé d'une matinée technique sur le logement des jeunes organisée dans le cadre de l'observatoire régional ORHH. Mené en partenariat avec l'Insee, un diagnostic statistique et territorialisé sur les profils de jeunes et leurs conditions de logement en Grand Est a été partagé pour co-construire, avec les acteurs de l'habitat et ceux du réseau de la Jeunesse, une dynamique en faveur de l'accès au logement des jeunes. Ces travaux ont été à nouveau partagés à l'occasion de la rencontre organisée par le Conseil Régional le 24 novembre sur l'accès au logement des jeunes.

Mise en place du SARE en Grand Est

En Grand Est, l'État et la Région ont signé le 19 novembre 2020 une convention destinée à porter le Service d'Accompagnement à la Renovation Énergétique, qui est un programme visant à aider les Français à se faire conseiller sur les travaux nécessaires pour améliorer leur confort et réduire simultanément leurs factures de chauffage. Des séminaires d'information à ce sujet avaient eu lieu en mars et avril sous forme de webinaires compte-tenu du contexte sanitaire.



La mise en œuvre du SARE Grand Est sera effective au 1^{er} janvier 2021, pour un montant global de 14,7 M€ sur 3 ans.

Représentant 88 % de la population du Grand Est, 120 EPCI se sont déjà engagés dans la démarche, au 31 janvier 2021, en candidatant à l'AMI régional. 15 autres EPCI ont fait part de leur intention de candidater au 1^{er} semestre 2021.

Réorganisation des bailleurs

La loi ELAN impose aux organismes de logements locatifs sociaux qui gèrent moins de 12 000 logements de se regrouper avant le 1^{er} janvier 2021. Quelques points de blocage dans les stratégies de rapprochement, ainsi que des retards pris en raison de la crise sanitaire et des évolutions de gouvernance liées aux élections municipales n'ont conduit qu'un peu plus d'une moitié des 55 organismes concernés dans le Grand Est à être en conformité. Au 1^{er} janvier, une dizaine d'organismes n'avaient pas de perspectives de réorganisation d'ici la fin du premier trimestre. Une circulaire ministérielle a confirmé l'échéance et demandé aux services territoriaux de veiller à l'aboutissement rapide des réorganisations en cours de finalisation et annoncé une circulaire d'application des outils juridiques prévus au CCH à l'encontre des organismes qui ne se seraient pas conformés à la loi au l'échéance du premier semestre 2021.

Évolution de la maîtrise d'ouvrage d'insertion

L'agrément MOI, issue de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, peut être délivré à tout organisme à gestion désintéressé pour l'exercice d'activités de maîtrise d'ouvrage en faveur du logement des personnes défavorisées. Un décret introduit une déconcentration progressive de la procédure d'agrément. Le décret du 11 mars 2020 déconcentre au niveau du représentant de l'État dans la région où l'organisme a son siège social les nouvelles demandes d'agrément ou d'extension.

Lutte contre l'habitat indigne

Le transfert de la mission d'animation technique de la politique de LHI vers la DDT de La Moselle a été effectué le 1^{er} septembre en application de la note ministérielle encadrant le transfert de certaines missions du programme UTAH du niveau régional à l'échelon départemental.

Déjà très investie sur le sujet LHI en tant que cheville ouvrière du pôle départemental, à la fois chargée du secrétariat et de l'animation de ce dispositif, la DDT 57 assurera sa nouvelle mission en co-pilotage avec l'ARS Grand Est.



Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement

Le programme d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) a pour objectif d'apporter de nouvelles réponses permettant d'insérer durablement des ménages cumulant des difficultés économiques et sociales dans le parc de logements ordinaires. Il doit permettre la réalisation de diagnostics sociaux et d'actions d'accompagnement vers et dans le logement à destination de ces ménages. Une refonte structurelle du FNVADL a été mise en œuvre en 2020 afin de pallier les manques de moyens et la complexité de la mécanique : fusion des crédits des volets DALO, non DALO et 10 000 logements HLM accompagnés, implication renforcée des bailleurs dans le dispositif, sélection des projets via des appels à projets et pilotage confié à la DRDSCS, en partenariat avec la DREAL et l'URHLM.

Dispositif de l'Agence Nationale de l'Habitat

La période de la crise sanitaire et du confinement a fait craindre une retombée de la dynamique engagée dans le domaine du soutien à la rénovation des logements. Au contraire, le confinement semble avoir accru la prise de conscience de la qualité du logement et permis la réflexion sur des projets de travaux. Le dépôt de dossiers Habiter Mieux Sérénité, n'a ainsi pas connu de baisse pendant le deuxième confinement, mais une hausse par rapport à 2019. La dynamique a également été maintenue, voire renforcée, en particulier sur le programme Action cœur de ville (ACV) ou le plan initiative copropriétés (PIC).

Acquérir les méthodes d'une innovation durable

Pour concilier les 2 enjeux majeurs de lutte contre le réchauffement climatique et de relance de l'économie, les territoires s'appuient sur leurs ressources naturelles renouvelables. La DREAL les accompagne et soutient notamment le développement des filières vertes et locales.



Les 16 et 23 juin 2020, plus de 150 personnes originaires de toute la France ont suivi un webinar sur les bases techniques et organisationnelles, juridiques et économique d'une stratégie d'innovation soutenable et durable, appliquée à 2 matériaux communs utilisés pour l'isolation des bâtiments : la laine de mouton et le roseau.

En savoir plus : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/materiaux-de-construction-biosources-comment-a19438.html>

CHIFFRES CLÉS

- 5361 logements sociaux financés, soit 101% des objectifs.
- 10 718 logements rénovés pour 93M€.

PERSPECTIVES 2021

Plan de relance



La DREAL poursuivra son implication dans l'accompagnement du programme de rénovation énergétique des cités administratives de l'État ainsi que des opérations lauréates des appels à projet du plan de relance pour les bâtiments de l'État. Pour ces opérations, ainsi que pour celles des collectivités subventionnées au titre de la relance, il s'agit de veiller à l'atteinte d'une bonne qualité environnementale des projets et notamment de gains énergétiques ambitieux s'inscrivant dans la trajectoire du dispositif éco-énergie tertiaire.

Sur une enveloppe nationale de 500 M€ sur 2 ans pour la réhabilitation lourde des logements locatifs sociaux, couplée à une rénovation thermique, dont 40 M€ réservé à un appel à projet de massification MasiReno, le Grand Est bénéficie de la troisième enveloppe régionale en montant : 22,8M€ pour un objectif de 2076 logements rénovés et une forte mobilisation des territoires de gestion et des bailleurs pour un engagement avant fin mai des crédits.

FOCUS

Poursuite de Grand Est Renov Act



La DREAL va poursuivre en 2021 cette double démarche de compréhension des marchés de l'habitat et de caractérisation du parc bâti, développée en 2020 sur la Communauté de communes de Sarrebourg (57), sur les territoires de l'agglomération de Chaumont (52) et la communauté de communes Sundgau (68). Il s'agit de caractériser des dynamiques économiques et sociales des marchés locaux de l'habitat, d'acquérir une connaissance fine du parc bâti d'un territoire afin d'identifier où se situent les enjeux de rénovation et de faire inscrire les biens rénovés dans le marché immobilier. La démarche a une portée opérationnelle concrète : impliquant fortement élus et acteurs locaux, elle donne des clés pour définir et mettre en œuvre les stratégies utiles pour faire de la rénovation énergétique une opportunité de développement territorial. Cette stratégie s'exprime à la fois dans le cadre des plans (PLH/PLUi et PCAET) et dans une feuille de route partagée. Ce « Grand Est Renov Act » s'appuie sur des EPCI partenaires-expérimentateurs du guide, destiné à l'ensemble des EPCI du Grand Est.

COHÉSION DES TERRITOIRES AMÉNAGEMENT DURABLE



La DREAL porte et met en œuvre la politique d'aménagement durable du territoire. Elle assure la promotion des démarches de planification stratégique, développe une expertise pour faciliter l'émergence de projets de territoire, notamment sur le foncier.

Elle contribue au développement des énergies renouvelables et des réseaux associés.

BILAN 2020

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires Grand Est

Adopté fin 2019 par le Conseil Régional, le SRADDET Grand Est a été approuvé par le préfet de région le 24 janvier 2020. Il constitue désormais un cadre de référence mettant en perspective les différentes politiques publiques en matière d'aménagement. L'année 2020 a été marquée par l'engagement de travaux DDT/DREAL sur sa mise en œuvre dans les SCoT et PLUi, via notamment cinq ateliers dédiés aux règles relatives à la gestion économe du foncier.

Caractérisation des territoires en déprise

En lien avec l'Institut national de la statistique et des études économiques, les travaux sur la caractérisation des territoires en déprise se sont poursuivis en 2020, permettant un éclairage différent sur les espaces confrontés à ces phénomènes de déprise démographique en Grand Est. L'INSEE a présenté ces travaux au festival de géographie à Saint-Dié (88) en septembre. Ces travaux mettent notamment en évidence l'importance des territoires confrontés à ces dynamiques mais aussi la grande diversité dans les profils de ces territoires.

Ville durable



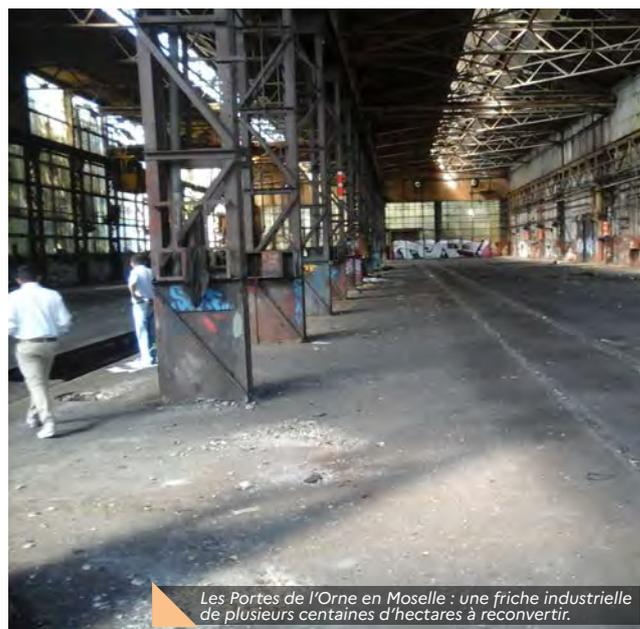
Deux nouveaux éco-quartiers ont été labellisés lors de la réunion de la commission régionale en novembre : zone d'aménagement concerté (ZAC) Thurot à Haguenau (67) et opération Daval-Saulcy à Cornimont (88). Au-delà du sujet ÉcoQuartier, les travaux en matière de revitalisation des centres-bourgs, notamment sur le volet commerce, les ateliers de territoire sur le thème de ville patrimoniale ou les usages du numérique s'inscrivent dans cette perspective.

Extension de l'EPF Lorraine

La démarche d'extension de l'établissement public foncier (EPF) Lorraine aux départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne s'est poursuivie et achevée par la sortie du décret du 19 octobre 2020 actant cette extension. Cette extension est l'aboutissement d'un long travail qui a débuté en 2016 et qui a été mené en différentes phases : concertation avec les collectivités concernées, phase de préfiguration, consultation réglementaire. L'EPF de Grand Est permet d'offrir aux collectivités et EPCI de son périmètre un appui en matière foncière (portage foncier, traitement de friches par exemple) qui s'avère déterminant pour l'émergence de leurs projets d'aménagement. En 2020, plusieurs EPCI du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont adhéré à l'EPF d'Alsace dont le champ d'intervention s'étend désormais sur la quasi totalité des territoires alsaciens.

Plateforme régionale du foncier

La plateforme régionale État-Région sur les sujets fonciers s'est ouverte à l'ensemble des thématiques aménagement : les travaux sur la notion de zéro artificialisation nette et l'observation de la consommation d'espaces naturels et agricoles se sont poursuivis, notamment au travers de ses groupes de travail consacrés à l'observation locale, les friches ou le renouvellement des zones d'activité, mais aussi de travaux d'études menés par les agences d'urbanisme notamment sur la question de la décoïllation constatée entre les dynamiques foncières dans notre région et le contexte démographique et économique.



Les Portes de l'Orne en Moselle : une friche industrielle de plusieurs centaines d'hectares à reconverter.

Nature en ville

En lien avec le service eau biodiversité paysages, la thématique Nature en ville a mobilisé le service, avec notamment l'organisation au sein de la plateforme État-Région d'un séminaire dédié en novembre.

CHIFFRES CLÉS

- Entre 2011 et 2016 en Grand Est **15 168 m² artificialisés** par ménage + emploi gagné (travaux agences d'urbanisme Grand Est chiffres observatoire national de l'artificialisation)
- Déploiement du dispositif petites villes de demain en Grand Est : **99 sites regroupant 141 communes**

Plateforme régionale du foncier

Les travaux au sein de la plateforme Etat-Région se poursuivront sur les sujets du zéro artificialisation, des friches, de la nature en ville, de l'eau et de l'aménagement. Les appels à projets dans le cadre du fonds friches seront un axe de travail important pour la DREAL et les DDT.

Ville durable

Poursuite de l'animation autour des ÉcoQuartiers et notamment dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en cours : appui à l'émergence d'ÉcoQuartier en milieu rural.

Dynamiques territoriales

La DREAL mènera des travaux destinés à conforter sa connaissance des dynamiques territoriales avec notamment :

- la poursuite des travaux de l'Insee sur le sujet des territoires en déprise ;
- une étude sur le commerce en région ;
- des ateliers de prospective avec les DDT 52 et 55.

Opération d'intérêt national Alzette- Belval (OIN)

Le sujet phare sera l'organisation d'un atelier territorial en complément à la mission de préfiguration d'une IBA (exposition internationale d'architecture) franco luxembourgeoise.



Villes et territoires durables

Un investissement fort des services Aménagement, Énergies Renouvelables et Eau, Biodiversité, Paysages de la DREAL et du Conseil Régional, dans le cadre de la plateforme régionale du foncier, s'est traduit par :

- un groupe de travail interne impliquant plusieurs services de la DREAL ;
- un webinaire suivi par plus de 150 participants (toutes les interventions sur : <https://reseaufonciergrandest.wordpress.com/webinaires/la-nature-dans-nos-villes-et-villages/>)
- le lancement d'un concours d'idée à destination des étudiants en architecture et paysage dont les résultats seront connus en septembre 2021.

Ce concours lancé fin 2020 invite des étudiants en école d'architecture ou de paysage à imaginer un projet urbain qui fasse dialoguer ville et nature. Face aux problématiques globales liées au réchauffement climatique, à la disparition de la biodiversité, à l'étalement urbain et à l'imperméabilisation des sols, comment imaginer des ensembles urbains résilients ? Les résultats du concours en septembre 2021.

Consommation du foncier

Dans le cadre de la plateforme État-Région sur le foncier et l'aménagement, ont eu lieu en 2020 deux sessions de sensibilisation-formation à destination de partenaires de la plateforme et collectivités : « prix du foncier et de l'immobilier » organisé le 23/06 (site internet) et « approche en coût global dans l'aménagement » organisé le 25/11 : les diaporamas sur <https://reseaufonciergrandest.wordpress.com/formations/marches-fonciers-et-immobiliers/>



**PLATEFORME
REGIONALE DU FONCIER
& DE L'AMENAGEMENT
DURABLE**



Dans le cadre de l'OIN Alzette Belval, la transformation de l'ancienne friche sidérurgique de Micheville se poursuit, avec en premier plan le pôle culturel dont le clos couvert est maintenant terminé et en second plan, les travaux de terrassement et de pré-aménagement des îlots du futur quartier qui accueillera 2000 logements, un hub de mobilité et des équipements publics.

EAU BIODIVERSITÉ ET PAYSAGES



La DREAL porte la mise en œuvre des politiques de préservation de l'eau, de la biodiversité et des paysages.

Elle décline localement, pour le compte du préfet coordonnateur, les politiques de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle du bassin Rhin-Meuse et à l'international.

BILAN 2020

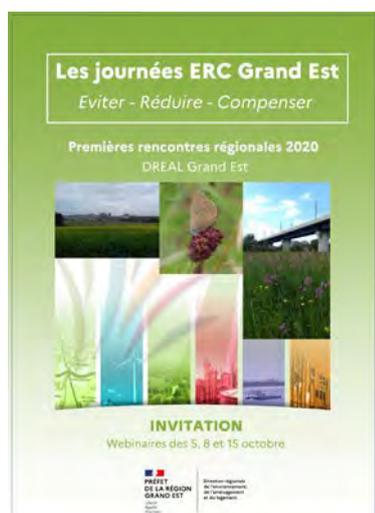
Les jardins de Cohons (52)

À Cohons, au sud de Langres (52), un jardin pittoresque abrite un ensemble remarquable de trois escargots monumentaux en pierre sèche. Le projet de classement du site a été présenté en juillet 2020 à la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Un arrêté ministériel devrait reconnaître leur caractère exceptionnel courant 2021.



Le Grand Escargot dans les Jardins suspendus de Cohons, au sud de Langres (52)

Réseau Éviter, Réduire, Compenser



Moment fort de ce réseau, les journées régionales ERC Grand Est ont rassemblé 150 participants au cours de 3 sessions organisées en webinaire les 5, 8 et 15 octobre. Les échanges ont porté sur nombre de sujets : retour d'expérience de la MRAE, Zéro artificialisation nette (ZAN), déploiement des obligations réelles environnementales, méthodologies de dimensionnement et approche standardisée de la compensation écologique, accompagner la compensation écologique.

Coopération internationale dans le domaine de l'eau



Rhin et forêt alluviale à Gamsheim (67)

La coopération internationale dans le domaine de l'eau se traduit par la participation de la DREAL Grand Est représentant la France dans les trois commissions internationales en charge des problématiques de la qualité des eaux, des milieux associés et des inondations : la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR), basée à Coblenz ; la Commission Internationale pour la Protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS), basée à Trèves ; la Commission Internationale de la Meuse (CIM), basée à Liège.

Le programme de la CIPR adopté le 13 février 2020 pour un milieu géré durablement et résilient aux impacts du changement climatique vise plusieurs objectifs ambitieux :

- connexion des habitats et redynamisation du milieu alluvial ;
- achèvement du rétablissement de la continuité piscicole de la mer du Nord aux chutes de Schaffouse ;
- abaissement des risques d'inondation de 15 % supplémentaires ;
- diminution d'au moins 30% des apports de micropolluants dans le Rhin et ses affluents.

Listes des espèces menacées en Grand Est

Le comité de pilotage « listes rouges » du 25 novembre 2020 a permis d'officialiser le lancement de la démarche d'établissement des listes des espèces menacées en Grand Est et de caler la méthodologie et les calendriers.

Stratégie Régionale pour la Biodiversité adoptée en juillet 2020

La région Grand Est a adopté sa stratégie régionale en faveur de la biodiversité pour la période 2020-2027. La DREAL est partenaire de ce travail qui a posé un cadre commun d'intervention au travers de feuilles de routes partagées entre la Région, l'État, l'OFB et les trois agences de l'eau (Rhin Meuse, Seine Normandie et Rhône Méditerranée Corse).

CHIFFRES CLÉS

- Nombre de stations de réseaux de surveillance (cours d'eau) suivies en régie par le laboratoire d'hydrobiologie : **78** dont **65** diatomées, **6** macrophytes, **7** phytoplanctons.
- **17 629** dossiers CITES instruits - **372** dossiers espèces analysés et **68** arrêtés préfectoraux de dérogations espèces protégées.
- Animation de **196** sites Natura 2000 sur un total de 227 sites en Grand Est.
- **186** sites inscrits / **163** sites classés.
- **22** réserves naturelles nationales.

Stratégie aires protégées

La territorialisation de la stratégie nationale en faveur des aires protégées sera déployée en 2021 sur le Grand Est. Il s'agira de développer et de renforcer le réseau des aires protégées afin d'accompagner leur gestion et les activités durables dans ces territoires dans le but de les rendre plus résilients aux changements globaux.

Lancement de cinq démarches de classement de sites au titre du paysage :

- Saint-Mont (Vosges) ;
- Petit Donon (Bas-Rhin) ;
- Parc Simon (Moselle) ;
- Monts Séry (Ardennes) ;
- Gorges de la Vingeanne (Haute-Marne).

Listes rouges à l'échelle du Grand Est

Le travail basé sur une méthodologie internationale de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et initié en 2020, permettra d'élaborer les listes d'espèces menacées à l'échelle du territoire du Grand Est et d'améliorer ainsi la connaissance.

Nouveau cycle pour les schémas directeurs « Eau »

Consultation du public ouverte du 1^{er} mars 2021 au 1^{er} septembre 2021, puis des assemblées et consultations internationales du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhin Meuse et du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Semaine de la biodiversité

La DREAL contribuera au sein du collectif régional Biodiversité aux animations qui seront organisées dans la semaine de la Biodiversité fin mai.

Plan de relance

Soutien d'actions au travers de deux axes en faveur de la préservation de la biodiversité : aires protégées et continuités écologiques.

Dynamique du Plan Rhin Vivant

Officialisée en décembre 2019, la dynamique du Plan Rhin Vivant a été lancée avec le premier séminaire des acteurs du territoire le 10 octobre 2020 à Saint-Louis (68) et deux projets de restauration retenus au titre du programme de coopération territoriale européenne Interreg V. Il s'agissait de la première rencontre transfrontalière avec les acteurs du territoire rhénan sur la restauration des milieux alluviaux et bénéfiques associés, et la sur réappropriation du fleuve par les populations riveraines. Les porteurs du plan « Rhin vivant » souhaitent contribuer par leurs travaux aux objectifs du programme « Rhin 2040 », adopté par la CIPR à Amsterdam en février 2020.



Premier séminaire transfrontalier Rhin Vivant
© Agence de l'Eau Rhin-Meuse - Novembre 2020

Classement de la Réserve Naturelle Nationale de la Robertsau (67)

Annoncée lors du dernier conseil de défense écologique, action inscrite au plan national Biodiversité, cette réserve naturelle nationale de la forêt de la Robertsau et de la Wantzenau a vu son décret de création 2020-910 du 27 juillet 2020 publié le 28 juillet 2020.



PRÉVENTION DES RISQUES ANTHROPIQUES



La DREAL est chargée de décliner sur le territoire de la région Grand Est les grandes orientations de la politique nationale de connaissance, évaluation, prévention et réduction des risques industriels et miniers.

BILAN 2020

Malgré la crise sanitaire, l'Inspection a poursuivi ses missions en les adaptant au contexte historique de l'année.

Actions de contrôles

Engagée en 2019 dans le cadre des orientations stratégiques pluriannuelles, la dynamique d'augmentation de présence sur le terrain s'est poursuivie en 2020, avec plus de 1850 inspections réalisées en Grand Est dans le respect des objectifs fixés.

Au 1^{er} semestre, les contrôles ont été orientés principalement sur la sécurité des sites à risques pendant les phases de reprise d'activité nécessitant une vigilance particulière pour éviter la survenue d'accident, ainsi que sur le contrôle des centres de tri, traitement, transit ou stockages de déchets, la crise ayant profondément impacté leur gestion.

Les inspecteurs ont participé à des exercices visant à améliorer les réflexes en cas d'intervention sur un accident, comme ceux de l'unité départementale 67 sur un scénario d'accident près d'un site industriel encerclé par un feu non maîtrisé en forêt. Rejoignant la réalité, ceux des Ardennes ont été mobilisés dans le cadre d'un déversement accidentel de boues survenu sur un site industriel ayant engendré une pollution environnementale responsable de la mort de près de 6 tonnes de poissons sur plus de 6 km de rejets. Des incendies sur le centre de stockage de déchets de Reine-Nauroy (51) ou le centre de recyclage de déchets Schroll

à Colmar (68) ont également mobilisé les équipes de l'inspection.

Le travail mené par l'inspection parfois pendant des années peut aboutir également à des sanctions administratives. En Meurthe-et-Moselle, l'exploitant d'une installation illégale de dépollution de véhicules hors d'usage (VHU) a été condamné à une peine de prison ferme de 5 mois. En Moselle, l'exploitant d'une installation sidérurgique aujourd'hui arrêtée a été condamné devant la justice à une amende 150000 euros pour pollution environnementale, après plusieurs constats de non-conformités et d'atteintes à l'environnement.



Pollution importante dans les Ardennes : 6 tonnes de poissons morts



Exploitation illégale d'une installation de dépollution de véhicules hors d'usage située à Pont-à-Mousson (54)

Instruction de projets

L'instruction de demandes d'autorisation d'exploiter de nouvelles installations industrielles ou minières ou de nouveaux projets sur des sites existants est toujours une priorité de l'inspection.

L'inspection a été mobilisée pour l'instruction de demandes d'autorisation, visant par exemple la production de gel hydroalcoolique pendant le 1^{er} confinement.

Elle a également finalisé l'instruction de nouveaux dossiers de demande d'autorisation, comme celui de l'autorisation d'exploiter un troisième four verrier dans la verrerie exploitée par OI France à Gironcourt sur Vraine (88). Elle a réexaminé les conditions d'autorisation d'exploiter de certaines installations, afin de prendre en compte l'évolution des meilleures techniques disponibles.

Enfin, son action a porté sur la prévention du risque minier, avec la poursuite et finalisation de l'instruction de plusieurs demandes de prolongation de concessions, notamment sur le bassin salifère lorrain.



3^e four verrier sur le site de la société O-I Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine (88)

Guichet Unique Numérique (GUN)

Dans un objectif de transformation numérique de l'administration, l'année 2020 a été marquée par la mise en place en novembre du GUN, consistant en la mise en place d'une téléprocédure pour le dépôt et l'instruction des dossiers de demande d'autorisation environnementale. Premier volet du système, le dépôt du dossier de demande d'autorisation est accessible depuis le 14 décembre à tous les porteurs de projets sur le site Service-public.fr. Le 2^e volet, intégrant notamment les échanges en lien avec la posture contrôle portée par l'inspection, arrivera courant 2021.



GUN env.

guichet unique numérique
de l'environnement

Déploiement de la version 2 du GUN

Intégrant notamment un module de contrôle, ce 2^e volet permettra notamment une gestion et un suivi fluidifié des procédures liées aux installations suivies par l'inspection. Plusieurs sessions de formation à cet outil indispensable pour la réalisation des missions de l'inspection permettront une prise en main sereine de l'outil.

Actions de contrôle programmées

Suite aux accidents Lubrizol en 2019 ou de Beyrouth en 2020, des actions spécifiques seront mises en œuvre en 2021, comme la poursuite des actions de contrôle des sites 100 m autour des sites SEVESO, la réalisation d'opérations de contrôle des sites stockant des ammonitrates. En 2021, l'inspection poursuivra le travail engagé en matière d'amélioration de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau, ainsi que les actions visant à faciliter le développement des énergies renouvelables, tout en préservant la santé et la sécurité des personnes et des biens.

CHIFFRES CLÉS

- 2 115 établissements ICPE en fonctionnement soumis à autorisation et 1 105 à enregistrement.
- 67 sites Seveso seuil haut.
- Près de 8 000 km de canalisations de transport de matières dangereuses.
- Plus de 560 sites en fonctionnement visés par le chapitre 2 de la directive IED (Directive relative aux émissions industrielles).
- Près de 1 000 sites et sols pollués correspondant à un lourd passif industriel et minier qui a pu laisser des pollutions au niveau des sols ou des eaux souterraines, rendant les interactions avec l'urbanisme et l'aménagement particulièrement fortes.
- 182 établissements concernés par le SEQE-UE (Système d'Echange de Quota d'Emission), font de Grand Est la 1^{ère} région française en nombre d'industriels impliqués pour la préparation de la prochaine période du marché carbone.

Mise en place de l'action sur la réforme anti-endommagement (RAE)



Fin juin 2020, la mise en place de l'action sur la RAE des réseaux souterrains s'est traduite par 70 visites de chantiers qui ont mobilisé l'ensemble des agents du service prévention des risques anthropiques sur les 10 départements du Grand Est. Au final, une trentaine de courriers de rappel ont été transmis aux entreprises pour leur signaler des lacunes concernant le repérage des réseaux et les qualifications des intervenants sur le chantier.

Gestion des déchets d'activités de soins à risques infectieux pendant la crise sanitaire (DASRI)

Dès les premières semaines de confinement en mars, une augmentation significative des quantités des DASRI produits en Grand Est a été enregistrée. Le principal facteur limitant la bonne gestion des DASRI porte sur la chaîne logistique dans son ensemble (disponibilité des bacs et des agents compétents, capacités de stockage, capacités techniques des automates d'enfournement ou de nettoyage des bacs).



Augmentation significative des quantités de DASRI produits en Grand Est

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour répondre à la problématique de gestion de ces déchets, au niveau national comme localement.

Comme en région :

- l'organisation par la DREAL de réunions informelles hebdomadaires ainsi que des réunions 2 fois par mois avec l'ensemble des acteurs (ARS, Région, groupes industriels exploitants d'incinérateurs équipés pour traiter les DASRI) ;
- au plus fort de la crise, collecte et remontées quotidiennes d'informations aux préfectures du Grand Est et à la Direction Générale de Prévention des Risques sur l'état de saturation des capacités régionales, les besoins en matériel (Équipement de protection individuelle (EPI), consommables, réactifs, ...), les arrêts ou ralentissements programmés ou accidentels, difficultés logistiques ou opératoires, ...
- la réalisation fin mars d'inspections dans 2 des 4 sites de traitement de déchets en Grand Est : incinérateur de déchets dangereux TREDI à Strasbourg dans le Bas-Rhin et Incinérateur d'ordures ménagères à Tronville-en-Barois (55), pour accompagner la gestion logistique de crise.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET HYDRAULIQUES



La DREAL décline les politiques publiques de prévention des risques naturels et hydrauliques, en particulier le risque d'inondation largement présent sur l'ensemble du territoire de la région.

Elle est chargée de la prévision des crues sur le bassin Rhin-Meuse et une partie du bassin Seine-Normandie, de la connaissance hydrométrique ainsi que de l'inspection des ouvrages hydrauliques sur l'ensemble de la région et pour partie de l'Île-de-France.

BILAN 2020

Audit de la politique de prévention des risques naturels en Grand Est

Début 2020, une mission d'inspection a terminé son audit de la mise en œuvre de la politique de la prévention des risques naturels en Grand Est après avoir rencontré les acteurs institutionnels et les bénéficiaires de cette politique. Les conclusions de cet audit sont intégrées progressivement dans l'organisation.

Clubs Risques Naturels

Comme chaque année, le SPRNH a convié les DDT et opérateurs techniques à 2 événements destinés à relayer les actualités métiers et à partager des actions réalisées sur le terrain. Organisés virtuellement en raison du contexte sanitaire, ces rendez-vous ont vu une forte participation. L'ensemble des informations et productions liées à ces clubs sont disponibles sur la plateforme collaborative Resana.

Gestion du Rhin

Dans le cadre de la coopération internationale et la gouvernance franco-allemande sur la gestion du Rhin, l'institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement a été sollicité pour définir les débits de crue caractéristiques du fleuve entre Bâle et Maxau. Les travaux ont été alimentés et suivis par la DREAL (pôle Rhin et systèmes connexes) en concertation avec un groupe de travail transfrontalier, ce qui permet d'avoir une approche cohérente de l'aléa entre la France et l'Allemagne.

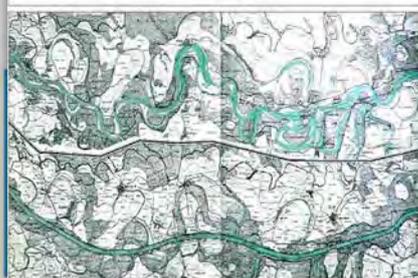
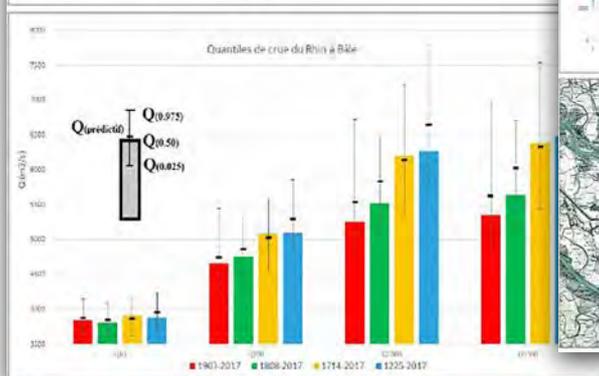
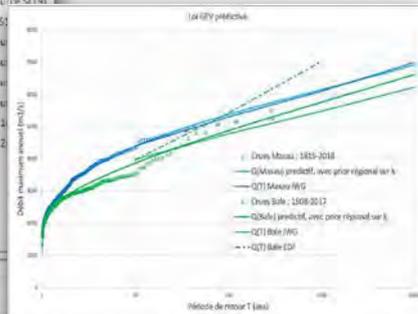
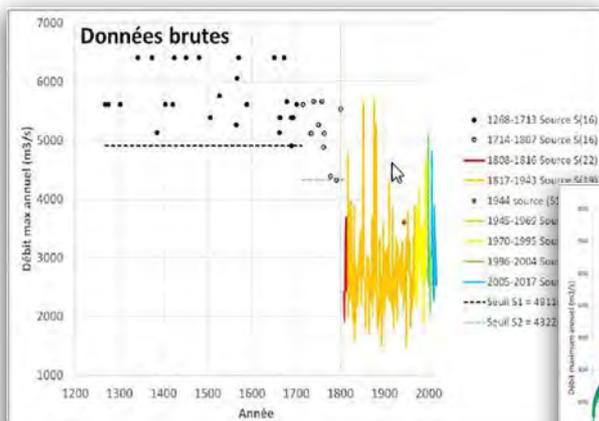
Programmes d'Actions de Prévention des Inondations



La DREAL a poursuivi l'animation et le suivi de la mise en œuvre des PAPI, qui sont des contrats passés entre les collectivités et l'Etat dans l'objectif d'améliorer la connaissance des territoires et de proposer des travaux adaptés à la lutte contre les inondations. La réalisation d'études d'amélioration de la connaissance (hydraulique, hydrologique,...), d'études de danger des systèmes d'endiguement, de diagnostics de vulnérabilité, d'actions de sensibilisation face au risque et la définition d'une stratégie de préservation et/ou de restauration des zones d'expansion des crues, sont des exemples d'actions phares de ces PAPI. 11 PAPI ont fait l'objet en 2020 d'un suivi régulier ainsi qu'un PSE (plan petit système d'endiguement).

Fonds de prévention des risques naturels majeurs

L'année 2020 a été marquée par l'intégration au budget de l'Etat du FPRNM. Cette budgétisation ne modifie pas les règles d'éligibilité du fonds, mais transforme ses modalités de gestion et améliore les conditions de contrôle de son utilisation en cohérence avec les montants importants en jeu. La DREAL s'est fortement mobilisée pour décliner ces nouvelles modalités et accompagner les DDT impliquées dans le cadre du dialogue de gestion.



Séquence Éviter Réduire Compenser

Organisation d'un séminaire risques naturels sur la séquence ERC et son application spécifique à la déclinaison des PAPI par les porteurs.

Mise en service d'AQUAREEL

Mise en service du nouvel outil de concentration des données hydrométriques et pluviométriques et augmentation du niveau de service sur la disponibilité des données.

Suite des REX de la gestion des crues

Révision du règlement intérieur particulier de service pour tenir compte des retours d'expérience de la gestion des crues de 2018, 2020 et début 2021.

Plan France Relance

Accompagnement des actions du plan de relance relatives aux barrages VNF et à la continuité piscicole des concessions EDF sur le Rhin.

CHIFFRES CLÉS

- 15 territoires à risque important d'inondation, couverts par une Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation ou un plan d'actions de prévention des inondation.
- 77 inspections d'ouvrages hydrauliques en Grand Est et Île-de-France réalisées dans le respect des règles sanitaires.
- 35 actes franco-allemands sur le Rhin.
- 2302 jaugeages d'hydrométrie réalisés en crue, en étiage et en routine.
- 212 jours de vigilance jaune cumulés par les 4 services de prévision des crues et 14 jours cumulés de vigilance orange.
- FPRNM 1997-2019 en Grand Est : 67 M€.
- Budget FPRNM spécifique à 2020/2021 : 15,4 M€.



Inter-comparaison de matériels de jaugeage à la station de Pétange (AGÉ Luxembourg, Dreal GE)

Travaux de réfection du barrage de Kruth (68)

Exploité par le conseil départemental du Haut-Rhin, le barrage de Kruth permet aux industries de la vallée de fonctionner toute l'année grâce au soutien d'étiage de la Thur. Une dégradation (glissement et arrachement) du masque amont d'étanchéité du barrage a été identifiée en 2015. Des travaux de réfection complète ont débuté au printemps 2020. Dans le contexte sanitaire difficile du printemps 2020, une entreprise italienne a commencé des travaux de réfection complète. Une rehausse d'un barrage interne à la retenue a été réalisée préalablement et a permis de soutenir l'étiage lié à un été très sec, durant lequel des jaugeages ont été réalisés par la DREAL pour connaître au mieux les débits de la Thur. Quelques zones doivent faire l'objet en 2021 d'une reprise pour amélioration de l'étanchéité. Tous ces travaux ont été encadrés et suivis par l'inspection des ouvrages hydrauliques de la DREAL.



Réfection de l'étanchéité du masque amont du barrage

Nouvelles crues d'ampleur en février 2020 et retour d'expériences

Les crues de février 2020 en région Grand Est constituent le second événement d'ampleur significative depuis la fusion des régions. Comme lors des crues de janvier-février 2018, les quatre services de prévision des crues (SPC) de la DREAL ont placé des tronçons de cours d'eau en vigilance orange crues.

Différemment de 2018, la situation évolutive à la hausse, avec des avertissements de précipitations, a conduit à placer tous les SPC en fonctionnement H24 du 3 au 4 février 2020.

La DREAL a effectué un retour d'expérience global de cette crise. Déjà utile pour améliorer la prévision, ce REX sera exploité pour affiner la préparation à la gestion de crise, et conforter le règlement intérieur particulier du service.



Inondation dans le centre de Heiltz-le-Maurupt dans le département de la Marne - 4 février 2020

CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



La DREAL contribue à la construction et à la diffusion d'une connaissance territoriale et transversale en appui aux politiques publiques de transition écologique et solidaire et de cohésion des territoires.

Elle impulse et promeut la prise en compte du développement durable.

BILAN 2020

De GéoGrandEst à DataGrandEst

Validée par son comité de pilotage, la transformation de GéoGrandEst vise à mettre à disposition du public l'ensemble des données produites par les autorités publiques de la région. Fruit d'un partenariat régional - DREAL, SGARE et Région Grand Est - la plateforme DataGrandEst, prévue mi 2021, a fait l'objet d'un atelier participatif lors du festival international géographique de Saint-Dié. Elle offre une palette élargie de données géographiques et non géographiques facilement accessibles et réutilisables. DataGrandEst ambitionne également de s'ouvrir aux données privées.

Nouvelle version de l'Outil Portrait Mobilité

La DREAL a proposé une version plus stable de l'OPM, tout en augmentant ses compétences en mode agile : formation aux outils et concepts de conduite de projets « agile », langage de programmation R... L'OPM 2020 permet de construire un portrait de territoire à l'échelle d'un EPCI et à partir d'une liste d'indicateurs : pratiques de mobilité, nombre de véhicules des ménages ou encore caractéristiques de la population. L'utilisateur obtient une vision objectivée du territoire.

Partenariat d'études statistiques DREAL-INSEE

Quatre travaux statistiques de la DREAL, réalisés en partenariat avec l'Institut national, ont abouti en 2020 et fait l'objet d'une publication. Ils contribuent aux actions menées par plusieurs services de la DREAL. En particulier, l'étude menée en 2020 sur le profil des jeunes et leurs conditions de logements en Grand Est a permis d'alimenter la démarche « Habitats Jeunes ».

Soutien à l'émergence de l'économie de la fonctionnalité en Grand Est

Candidate lors de l'appel à projets annuel lancé par le ministère en charge de la transition écologique, la DREAL a soutenu « Initiatives durables » et « l'Institut National de l'EFC », des accompagnateurs majeurs des entreprises qui s'engagent. L'EFC privilégie l'usage d'un bien ou d'un produit plutôt que la vente. L'échange économique ne repose plus sur le transfert de propriété de biens, propriété du producteur tout au long de son cycle de vie, mais sur le consentement des usagers à payer une valeur d'usage. Par ailleurs, la DREAL a participé à l'organisation de la 5^e édition nationale de l'université d'été de l'EFC, qui s'est tenue à Nancy les 22 et 23 septembre.



La DREAL membre du réseau PARTAAGE

Animé par « Citoyens et Territoires », le réseau des acteurs de la transition alimentaire en Grand Est s'est emparé de la question de l'alimentation : qualité, éducation, gaspillage... Né en 2020, il est soutenu par la DRAAF, l'ADEME et la DREAL. Des collectivités et de nombreux acteurs privés, agriculteurs, restaurateurs... y participent. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la politique partagée « Économie circulaire en Grand Est ».

CHIFFRES CLÉS

- 404 couches de données géographiques mises à disposition en 2020.
- 18 publications statistiques et 5 sources de données mises en ligne.
- Traitement de 130 demandes de données statistiques.
- 6 travaux statistiques DREAL-INSEE ont été publiés.
- Obtention de 260 000 € pour le développement du data hub.
- Plus de 350 000 € de subventions versés aux associations.

Un data hub en devenir

Lauréat du Fonds pour la Transformation de l'Action Publique (FTAP), ce projet a pour but de faciliter l'accès du grand public et des agents État et collectivités à la donnée utile à la transition écologique. Ce centre de stockage virtuel assurera la mise à disposition de données territorialisées, géographiques ou chiffrées. Grâce au financement obtenu, l'équipe de la DREAL progresse sur la collecte automatisée et la centralisation de l'accès à la donnée.

Servitudes d'utilité publique

En tant que gestionnaire et autorité compétente, la DREAL poursuivra la numérisation des SUP pour les verser sur le géoportail de l'urbanisme. Après la mise à disposition des SUP AC2* sur les sites inscrits et classés, il s'agira de publier les SUP PM2* relatives aux installations classées. Ces actions illustrent la double collaboration des géomaticiens et des inspecteurs de la DREAL. Elle se prolongera par des opérations de collecte et de mises à jour.

*SUP AC2 : Servitudes d'Utilité Publique, comportant un intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque

*SUP PM2 : Servitudes d'Utilité Publique, périmètres autour des installations classées pour l'environnement



Des publications statistiques au « PROPRE »

La DREAL édite des publications périodiques accompagnant la sortie de données sur le parc social, la construction ou la commercialisation de logements et de locaux. Afin de moderniser ces publications, elle participe à la démarche « PROPRE », pour « processus de publications reproductibles ». Elle vise à fiabiliser, harmoniser et automatiser les productions statistiques, à travers un travail collaboratif des DREAL et DEAL et du service statistiques du ministère en charge de l'écologie. L'année 2020 a vu la parution du bilan annuel du parc social sous ce nouveau format.

Soutien aux associations d'éducation à l'environnement et au développement durable

Chaque année, la DREAL soutient des associations grâce à 2 dispositifs : le soutien traditionnel annuel et l'appel à projets portant sur l'innovation en EEDD, « de nouvelles latitudes pour de nouvelles attitudes ». En 2020 du fait de la crise sanitaire, les procédures ont été adaptées pour permettre aux associations de recevoir leurs subventions à la date du 15 juillet, soit 3 mois plus tôt que d'habitude, afin de mieux gérer cette période difficile. La date de dépôt des dossiers pour l'appel à projets a été décalée du 31/03 au 31/05 afin de ne pas les pénaliser en période de chômage partiel. Enfin, des délais ont été accordés pour la réalisation de plusieurs actions.



DataGrandEst au festival international de géographie

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE



La DREAL participe à l'évaluation des projets, des plans et des programmes.

Pour cette mission, elle travaille sous l'autorité de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

PERSPECTIVES 2021

BILAN 2020

Une réduction du nombre de saisines tout en nuances

Les effets des incertitudes liées aux conditions sanitaires, mais plus encore à l'étalement de la période électorale, ont conduit à une baisse de l'ordre de 30 % du nombre de saisines depuis 2019. Cette baisse a été très marquée pour les documents d'urbanisme et liée surtout aux élections municipales. À contrario, après le ralentissement lié au premier confinement, les saisines portant sur les projets ont repris à un rythme normal voire parfois plus, aboutissant ainsi à un nombre de saisines cas par cas projets équivalent à 2019.

Formalisation des méthodes d'évaluation des enjeux



Malgré les apparences, l'impact sur le changement climatique est un enjeu majeur.

Les chargés de mission de la DREAL ont pris le recul nécessaire pour préciser cette approche tout en finesse et l'harmoniser enjeu par enjeu. Au final, une douzaine de modes opératoires viennent compléter les cadres d'avis et autres référentiels déjà existants en lien avec la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe). Ils seront référencés dans les approches qualifiées, mais ont surtout été en cette période de télétravail, sources de réflexions sur l'appréhension de chaque enjeu, en interne et avec les contributeurs.

Typologie des saisines

Si les obligations de saisines sont liées à une nomenclature réglementaire (R.122-2 du code de l'environnement), leur typologie constitue un indicateur des tendances des projets les plus récurrents. Ainsi, les projets portant sur les énergies renouvelables (éoliens et photovoltaïques) ont confirmé leur régularité. Les élevages intensifs de volailles ou de porcs sont restés de mise dans un contexte de perception du grand public supposé pourtant peu favorable. À contrario du discours ambiant, les implantations de moyennes surfaces commerciales et leurs parkings associés en périphérie de villes ou des bourgs sont toujours d'actualité. Le nombre de forages, essentiellement à vocation agricole, s'envole depuis 2018 avec comme explication principale la sécurisation de la ressource en eau dans un contexte d'évolution climatique.

Recul des dossiers de Plans locaux d'urbanisme intercommunaux

La tendance observée en 2019 d'une nette progression des dossiers de PLUi ne s'est pas confirmée en 2020. Sans doute en liaison avec la situation particulière de l'année, seul quatre saisines ont été transmises en 2020.

Il est attendu que le rythme des saisines revienne à celui de 2018-2019 tant au niveau de la planification que des projets. Sur la base des référentiels d'organisations et techniques développer en 2020, les procédures qualifiées prendront tout leur sens au cours de cette année. Par ailleurs, la nouvelle convention MRAe-DREAL viendra conforter les modalités d'articulation avec l'autorité fonctionnelle MRAe.

Les évolutions réglementaires liées à la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap) et ses décrets d'application vont entraîner une évolution des saisines avec un surcroît d'avis pour les plans locaux d'urbanisme en cours d'élaboration et une nouvelle procédure dite «cas par cas ad-hoc» pour les modifications qui inverseront la charge de la preuve. Le service s'adaptera à cette nouvelle donne.

Le service prendra en charge la préparation des avis Installations classées protection de l'environnement (ICPE) tout en cherchant à maintenir les échanges constructifs avec les unités départementales en charge de l'instruction des autorisations correspondantes.

FOCUS

Appréhender la gestion forestière

Une journée d'échange a été organisée le 30 septembre avec l'Office national des forêts (ONF), dans la forêt de Kaisersberg (68). Cette journée a permis au service de la DREAL, qui instruit régulièrement des dossiers incluant des modifications d'usage de territoires forestiers, de mieux appréhender la gestion mise en œuvre par l'ONF. La multifonctionnalité de la forêt apparaît comme majeure et conduit à ne pas se limiter aux aspects économiques de production de la forêt, mais à considérer ses usages récréatifs et bien entendu sa fonction écologique au service de la biodiversité.

Cela a également permis d'aborder l'impact du changement climatique sur les forêts du Grand Est et les mesures envisagées par l'ONF pour permettre leur résilience.



Journée ONF -SEBP -SEE sur l'approche environnementale des massifs forestiers

CHIFFRES CLÉS

Plans et programmes :

- 55 avis (dont 6 PCAET, 8 SCoT mais seulement 4 PLUi) ;
- 155 cas par cas dont 90 modifications et 15 élaborations de PLU (baisse relative la plus marquée).

Projets :

- 46 avis dont 15 photovoltaïques, 8 élevages industriels mais seulement 9 projets d'urbanismes ;
- 317 cas par cas stable par rapport à 2020 dont 114 en urbanisme, 34 défrichements et 54 forages (+100%).

La DREAL exerce une mission de coordination générale, d'animation et de suivi des services déconcentrés du ministère pour la zone Est qui regroupe les 18 départements des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

BILAN 2020

Implication dans la crise de la COVID

La dimension prise par la crise sanitaire a largement éclipsé, ou tout au moins compliqué les activités de la mission Zone de Défense de la DREAL. A titre d'illustration, elle a réalisé des points de situation quotidiens durant plusieurs mois avec le ministère, participé aux audioconférences avec sa secrétaire générale, participé à la préparation des plans de continuité et de reprise d'activité de la DREAL, réuni les DDT chaque semaine, fait l'interface avec l'EMIZ sur toutes les thématiques ministère (transports, déchetterie, station d'épuration, stockage froid...) etc...

Animation de réseaux

Malgré les circonstances ou peut-être à cause de celles-ci, le travail en réseau avec les DDT a été très intense. De début avril jusqu'à début juin, la MZD a réuni chaque mercredi matin les 18 départements de la zone Grand Est à des fins de partage d'information et de remontées de questions au niveau central. Depuis septembre, les rencontres avec les DDT ont repris à un rythme d'une réunion tous les 2 ou 3 mois grâce aux outils de visio conférence qui permettent d'augmenter le nombre de réunions en s'affranchissant des délais de transport.



Situation en Centre Opérationnel Zonal (COZ) renforcé

Parades Web

PARADES, la base de données permettant de recenser les entreprises possédant des ressources susceptibles d'être mobilisées en situation de gestion de crise, a été adaptée en 2020 pour tenir compte des besoins de gestion des épizooties, particulièrement en situation de crise. La MZD et la DRAAF de Zone Est ont joué un rôle moteur dans cette évolution, en animant le groupe de travail national et en préparant les différentes étapes techniques.



PERSPECTIVES 2021

L'année 2021 s'inscrit dans le prolongement de 2020, qui a porté un effort particulier sur la formation. La MZD a participé à plusieurs formations nationales, notamment les formations prises de poste « responsable sécurité-défense » et « agents de bureau défense ». Ces formations ont été largement facilitées par l'utilisation de l'outil de formation à distance Classilio proposé par le centre de valorisation des ressources humaines (CVRH).

FOCUS

Retour de la neige

Le mois de janvier 2021 a vu le retour d'épisodes neigeux notables jusqu'en plaine.

Dans un contexte marqué par l'application des protocoles sanitaires, la gestion de ces événements a nécessité une adaptation des procédures avec une astreinte en cellule de crises limitée au strict minimum, associée à un agent mobilisable en distanciel. Ainsi, l'agent MZD présent au centre opérationnel de zone prenait les consignes auprès de l'autorité préfectorale zonale et relayait les besoins au collègue en distanciel chargé, depuis son lieu de télétravail, de la rédaction des arrêtés préfectoraux et des saisies informatiques sur l'outil d'aide à la gestion opérationnelle des risques routiers et des aléas (AGORRA).

Le retour d'expérience à chaud a finalement permis de valider le déploiement de ce binôme inédit, instauré du fait de la crise sanitaire et constituant sans doute une rare conséquence plutôt positive de la crise.

L'hiver 2021 est particulier à plus d'un titre, l'État ayant vu les réseaux routier et autoroutier alsaciens non concédés transférés au 1er janvier aux collectivités alsaciennes. Un linéaire important d'axes structurants, gérés jusqu'alors par la DIR Est, est désormais exploité par la collectivité européenne d'Alsace et l'Eurométropole de Strasbourg. La MZD est chargée d'accompagner les conséquences de cette réorganisation territoriale en terme de planification et de gestion des crises routières.



Centre d'exploitation Sanef à Saint-Avold : préparation de la viabilité hivernale (VH)

CHIFFRES CLÉS

Pour MZD, la crise du Covid a représentée environ :

- 40 audioconférences avec le niveau national ;
- 10 visioconférences zonales ;
- 14 visioconférences avec les DDT ;
- 80 réunions internes.

ORGANISATION ET VIE DU SERVICE SECRETARIAT GÉNÉRAL



Le secrétariat général œuvre en synergie et en transversalité au bon fonctionnement des services de la DREAL en mettant à leur disposition les moyens et les ressources nécessaires.

BILAN 2020

Nomination d'une référente égalité



Sa lettre de mission ainsi que la feuille de route de la DREAL Grand Est ont été présentées en comité technique de fin d'année.

Elle s'appuie sur un réseau d'acteurs internes pour l'aider dans la déclinaison du protocole d'accord ministériel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2019-2022 pour mettre en œuvre et animer cette thématique au sein de la DREAL.

Le bâtiment Blum de Châlons-en-Champagne retenu dans le cadre du plan de relance «économie d'énergie»

Le site fera l'objet de travaux de rénovation jusqu'à fin 2022 : fenêtres, isolation toiture terrasse, changement des luminaires, changement des chaudières, ... Une économie d'énergie de 40 % est attendue.



Nouvelles lignes de gestion relatives à la mobilité et aux promotions

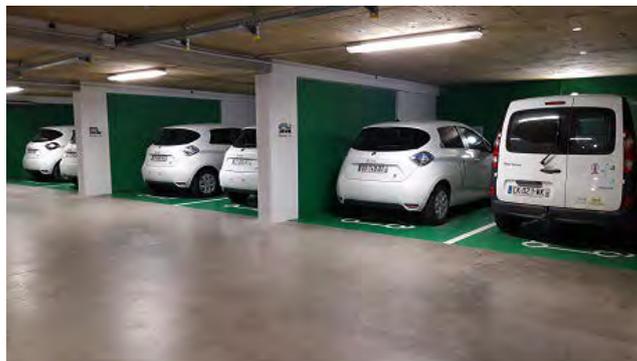
L'année 2020 a été marquée par la fin des Commissions Administratives Paritaires.

Dorénavant, la mobilité s'organise autour d'un seul cycle de printemps et de publications au « fil de l'eau » de juillet à décembre.



Éco-reponsabilité et déplacements propres

La DREAL poursuit ses investissements dans le déploiement de bornes de recharge et l'achat de véhicules électriques. En complément, le remplacement des cartes carburant et du marché associé permet dorénavant de faire le plein où nous voulons, sans détour.



Déploiement de la téléphonie IP



Il s'agit d'une technologie qui permet de passer les appels par le réseau informatique (appels gratuits entre sites équipés via les numéros courts). Téléphones, visioconférences, télécopieurs, ordinateurs sont sur un même réseau et un même protocole de gestion ce qui réduit les coûts de maintenance. Cette technologie permet également à l'agent de conserver

son numéro en cas de changement de bureau sans intervention externe. Tous les sites sont progressivement équipés. Cette technologie permet également le déploiement de nouveaux systèmes telle que la mise en œuvre d'un standard unique pour les trois sites principaux.

Subvention complémentaire de restauration



Le pôle affaires financières a mis en place les conventions nécessaires à l'octroi de la subvention interministérielle supplémentaire qui vise à harmoniser le coût d'un repas par département. Le montant des repas est donc baissé pour la majorité des restaurants administratifs.

Plan de relance

Pour Blum, l'année 2021 consistera à mettre en place l'ensemble des marchés publics nécessaires à la réalisation de travaux. Le coût estimatif du projet est évalué à 2 446 000 € TTC. Les travaux débuteront ensuite concrètement en 2022.

Pour les autres sites, le SG accompagne les projets en cours de déploiement.

Amélioration du service à l'agent

- **Ressources Humaines** : mise en place de la gestion de proximité par portefeuille (chaque agent aura un gestionnaire de proximité comme contact privilégié) et déploiement d'un système de ticket pour le suivi des démarches.
- **Médecine de prévention** : recherche des solutions pérennes et satisfaisantes pour tous les sites de la DREAL.
- **Communication** : refonte des pages intranet du SG pour faciliter l'accès aux informations, mise en place d'un forum sur la page Égalité, déploiement des fiches réflexes et autres supports pour faciliter l'accès aux outils et informations utiles.
- **Archives et documentation** : mise à disposition de la politique régionale d'archivage et de gestion documentaire.



- **Qualité** : organisation d'une écoute ciblée au regard des missions portées par le SG afin d'identifier les axes d'amélioration adaptés aux besoins.
- **Immobilier** : uniformisation de la gestion des accès aux différents bâtiments de la DREAL.

Consolidation du distanciel et renforcement de la dématérialisation

- Optimisation des procédures telles que la gestion des frais de déplacement.
- Poursuite de la dématérialisation du registre santé sécurité au travail, des comptes-rendus d'entretiens professionnels (via l'application ESTEVE), de la gestion des comptes épargne-temps, etc.
- Déclinaison d'une politique pluriannuelle d'investissements prenant en compte l'évolution des modalités de travail, l'évolution des technologies et l'orientation vers une économie durable (revente de matériel, dons, recyclage, etc).



CHIFFRES CLÉS

- 50 recours contentieux.
- 25% du parc des postes remplacés par des ordinateurs portables en 8 mois.
- 3 bornes électriques installées ; 4 véhicules électriques achetés.
- 12 fil de l'eau + 1 cycle de mobilité.
- 12 CHSCT (dont 10 exceptionnels liés à la crise sanitaire) et 8 CT (dont 4 exceptionnels).

Gestion de la crise sanitaire



L'activité de l'ensemble des pôles et missions du SG a été fortement impactée par la gestion de la crise sanitaire :

- déploiement massif d'équipements facilitant la mobilité et le travail à distance (330 ordinateurs portables, des téléphones mobiles, casques,...) ;
- développement des équipements de visioconférence dans l'ensemble des salles de réunions et des différents logiciels pour la réalisation des visioconférence en poste à poste ;
- augmentation des débits avec migration de lien RIE en fibre optique ;
- préparation du dé-confinement et de la reprise d'activité : mise à disposition de masques, produits désinfectant, balisage des espaces, etc.
- communications sur les recommandations et consignes de travail ;
- mise en place d'une cellule d'écoute spécifique covid dès le début du confinement pour permettre aux agents de s'exprimer et les diriger, si nécessaire vers une prise en charge sociale, médicale et/ou psychologique
- dialogue social soutenu : avec la tenue de 10 CHSCT exceptionnels pendant les périodes de confinement pour échanger notamment sur les mesures mises en place à la DREAL ;
- réorientation budgétaire et accélération de la dématérialisation avec l'intervention de partenaires externes ;
- adaptation et continuité de service durant la crise sanitaire dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité.

Accompagnement de la stratégie immobilière de l'État

Les équipes de l'informatique et de la logistique ont accompagné la réalisation de travaux afin d'accueillir :

- le SPRA, la mission Com, la direction aux 1^{er}, 3^e et 4^e étages de Blum et libérer le 3^e étage sur Patton ;
- la MARRN-MIGT au Greenpark à Metz .

Ils ont également accompagné les démarches pour le transfert des agents des sites de Bar-le-Duc et Epinal vers les bâtiments des DDT de chacun des départements.



ORGANISATION ET VIE DU SERVICE PILOTAGE ET ZONE DE GOUVERNANCE



La DREAL Grand Est exerce les fonctions de Responsable de la Zone de Gouvernance des Effectifs (RZGE) du ministère de la transition écologique et du ministère de la cohésion des territoires en région, et de Responsable des Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) délégué. Elle assure en la matière le pilotage régional des prestations pour les Unités opérationnelles de la ZGE.

À l'échelle de la DREAL, le service Pilotage intervient en appui de la direction pour le déploiement des politiques qualité et communication.

BILAN 2020

Adaptation de la communication



Dans le contexte inédit de l'année, la mission Communication a adapté le format de ses actions pour préserver le lien avec les agents majoritairement en télétravail. 24 numéros spéciaux « #gardons_le_fil » de notre lettre interne sont parus, un webinaire d'accueil des arrivants de l'année 2020 a été mis au point, des nombreuses visioconférences ont permis aux webmasters de travailler en partenariat avec les référents web des services pour mettre au point la nouvelle version du site Intranet.

Déploiement du projet Qualité

Le retour d'expériences des revues de processus qualité a permis de réviser le manuel qualité, et d'adapter la gouvernance de la démarche qualité et le rôle des correspondants qualité. Au 4^e trimestre 2020, la DREAL a expérimenté sa 1^{ère} campagne d'audits internes avec plusieurs services volontaires sur plusieurs processus parmi les 11 processus qualité.



Nouveau contexte de gestion budgétaire

En tant que RBOP, la DREAL pilote au niveau de la ZGE la programmation des crédits, la gestion budgétaire et le reporting auprès de différents donneurs d'ordres. Les crédits de 7 BOP régionaux et 2 nationaux permettent la mise en œuvre de ses politiques publiques du ministère dans les domaines des risques technologiques et naturels, de la biodiversité et des paysages, du logement, des transports et de la sécurité routière. Cette année a été mise en œuvre la nouvelle cartographie du BOP 217 pour les opérations relevant de l'action sociale collective, de la médecine de prévention et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées. Désormais coordonnateur de centres de coûts, la DREAL ne délègue plus les crédits directement aux UO. Elle se concentre sur un rôle de pilotage et de suivi des consommations de UO dans le respect de l'enveloppe globale qui lui a été allouée.

Point sur la mise en œuvre de RenoiRH

RenoiRH

Après le déploiement en 2019 de ce nouveau système d'informations des ressources humaines, l'année 2020 a permis de mener des campagnes de mise en qualité de l'outil : fiabilisation des données structurantes des postes, de l'affectation des agents en fonction de leur situation administrative, des informations administratives et personnelles en liaison avec le compte épargne retraite des agents.

Les formateurs internes des pôles Emploi et Compétences et Gestion Administrative Paie de la DREAL ont assuré 6 sessions supplémentaires de formation des nouveaux utilisateurs dans les services.

Gestion Administrative et Paie

Le pôle GA-Paie a participé tout 2020 au groupe de travail national qui a abouti à la mise en place du Comptable Assignataire Unique au 1^{er} janvier 2021, qui consiste à regrouper au sein de la seule DDFIP 94 l'ensemble des paies des agents des MTE/MCTRCT/MM. Ainsi, au 1^{er} janvier 2021, PGAP a procédé en partenariat avec la DGFIP et la DRH à la bascule de la paie de tous les agents de la zone de gouvernance de la DREAL Grand Est vers la DDFIP du Val de Marne en toute transparence pour les agents concernés.



Un nouveau mode de faire pour les concours

À partir du 2^e trimestre 2020, le format en distanciel s'est imposé pour les préparations aux épreuves écrites des concours. L'équipe URCF, les formateurs internes, mais aussi les stagiaires, ont dû appréhender ce nouveau format sous plusieurs aspects : technique avec l'utilisation d'outils tels que Jitsi, Lifesize ou Classilio, méthodologique avec une adaptation des modalités d'enseignement et des supports pédagogiques. Les retours positifs permettent aujourd'hui de présenter la formation à distance comme un format légitime, innovant, avec de nombreux avantages.

Au niveau des centres d'examen, la logistique a également été revue pour garantir le respect des règles sanitaires et la sécurité de tous (candidats, organisateurs et surveillants) : salles d'examen organisées pour permettre une distanciation physique et l'isolement le cas échéant des personnes les plus à risques, mise à disposition de masques, gants, gels hydroalcooliques, produits désinfectants et stylos individuels pour les émargements, marquage de distanciation au sol dans la file d'attente, communication accentuée sur les consignes sanitaires auprès des candidats.

Service Social Régional

Plus que tout autre service, il s'est réorganisé rapidement afin de maintenir l'accompagnement des agents et des RH et SG des services. Collectivement, les confinements ont imprimé des marques profondes. Cependant, l'expérience de cette dernière année a démontré la grande adaptabilité tant des agents que des services et des structures, ainsi que des organisations et des systèmes de communication.

Plan de Relance

Dans le cadre des mesures gouvernementales pour redresser l'économie, la DREAL est dotée de 54,6 M€ d'autorisations d'engagement et de 22,6 M€ de crédits de paiement spécifiques pour soutenir des actions liées à la transition écologique (restauration écologique, aires protégées, friches, barrages domaniaux), aux infrastructures (routières et ferroviaires) et au logement (réhabilitation du logement locatif social et des aires gens du voyage).

Commission Régionale de Concertation de l'Action Sociale

La CRCAS sera, si les conditions sanitaires le permettent, mise en place entre administration, OS et Présidents de CLAS, pour décliner la politique d'action sociale définie par le ministère, coordonner l'action sociale au niveau régional et encourager la mutualisation d'actions en région.

Démarche Qualité

L'accent sera mis sur le déploiement des audits internes et la réalisation d'un audit à blanc. Une revue des 11 processus et de direction auront lieu pour mettre en mouvement l'amélioration continue du système de management qualité. Un travail sera mené avec les services pour structurer la maîtrise documentaire.

RenoIRH décisionnel pour le suivi des effectifs

La DRH du ministère a pour objectif de déployer RenoIRH décisionnel pour exploiter les données RH extraites du système (édition de rapports standardisés, exploration des données, traitement en masse de données via un outil de requêtage). Dans ce cadre, les données liées à la GPEEC et au pilotage des effectifs seront optimisées grâce aux campagnes de mise en qualité de RenoIRH.

Transformation numérique des formations

Le travail débuté en 2020 sur le passage des préparations aux concours du présentiel au mode distanciel sera décliné sur l'ensemble des autres formations proposées par l'équipe URFC.

Maintenir les liens avec les agents

Le SSR restera plus que jamais en lien avec les agents pour préserver leur sentiment d'appartenance à leurs services.

La mission Com' continuera également à apporter sa contribution à cet objectif stratégique en privilégiant les actions permettant de garder les liens dans un contexte priorisant toujours le télétravail.

Un nouveau dispositif de mobilité pour les agents



Les campagnes de mobilité « Au fil de l'eau » a été mise en place en 2020 par les ministères de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires en application des nouvelles lignes directrices de gestion :

- une mobilité « Au fil de l'eau » toute l'année pour les postes à enjeux (postes de chefs de service ou de district) avec une publication hebdomadaire, le mardi, des postes vacants ;
- une mobilité « Au fil de l'eau » de juillet à décembre pour les postes de catégorie A, B et C avec une publication des postes vacants les 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois (12 fils de l'eau en 2020) ;

Au-delà de ces campagnes « Au fil de l'eau », un seul cycle de mobilité appelé cycle de printemps est maintenu permettant aux services de publier à la fois leurs postes vacants et susceptibles d'être vacants.

Refonte du site Intranet DREAL Grand Est



Le site Intranet dans son nouveau format, avec un nouveau design et conçu avec la même charte que le portail ministériel pour fonctionner désormais sur mobiles et tablettes, a été mis à disposition des agents à la fin du mois de novembre, après plusieurs mois de travaux actifs du binôme de webmasters de

la mission Com' avec tous les services de la DREAL. La nouvelle ligne éditoriale est dédiée aux agents, à leur quotidien, à leurs missions et à leurs actions. La navigation est plus fluide, dans un environnement graphique plus clair qu'avant. Deux basculements à blanc en novembre et un webinar le 15 décembre ont eu lieu pour assurer l'appropriation des nouvelles fonctionnalités de l'outil par le plus grand nombre.

CHIFFRES CLÉS

- Traitement de **131 demandes presse**.
- **8 audits qualité** couvrant 5 processus réalisés dans 4 services volontaires par 10 auditeurs internes.
- **2723 ETP présents** sur la ZGE et 137,2 millions de masse salariale.
- **79 996 actes annuels de gestion** et 35 316 paies annuelles.
- **1395 dossiers et simulations de retraites**.
- **18 exercices de promotion** et plus de 300 dossiers de candidatures analysés.
- **11 concours nationaux déconcentrés** pour 259 candidats, et 1 concours local pour 50 candidats.
- **14 processus de recrutement** de sorties d'école.
- **112 recrutements hors mutations classiques**. Un cycle de mobilité au printemps.
- **12 campagnes de mobilité « Au fil de l'eau » catégories A, B et C**.
- **5 campagnes « Au fil de l'eau » postes à enjeux**.
- **8 BOP** représentant 186 ME en autorisations d'engagement.
- **132 ME de crédits de paiement** aux 29 UO de la ZGE.

ORGANIGRAMME

Organigramme au 17 mai 2021



Patrick CAZIN-BOURGUIGNON
directeur régional adjoint

[transport et évaluation environnementale, risques anthropiques]
03 88 13 05 02



David MAZOYER
directeur régional adjoint

[aménagement logement, modernisation]
03 87 62 82 07

mission zone de défense

[MZD]



Éric GONAND

chef de la mission
03 87 62 82 91

Adjoint au chef de service
Patrice GASNE 03 87 62 82 92

direction

mission régionale ressources humaines

[MRRH]



Sylvain PASQUINI
chef de mission
03 87 62 81 90

Adjointe au chef de mission
Diane ROCK 03 87 62 81 21
Chargé de mission RH régional
N.C. 03 87 -- --

Pôle gestion administrative et paie
Sylvain PASQUINI 03 87 62 81 90
Adjointe :
Anne COLON 03 87 62 81 89

Pôle emplois et compétences
Diane ROCK 03 87 62 81 21
Adjointe :
Nathalie NOCERA 03 87 62 82 54

secrétariat général

[SG]



Patrick CHENOT
chef de service
03 87 62 83 12

Adjoints au chef de service
Metz
Érika PEIXOTO 03 87 62 83 06
Strasbourg
Michaël BÉRTIN 03 88 13 05 31
Châlons-en-Champagne
Stéphanie BAUDRY 03 51 37 62 61

Pôle ressources humaines
Claudine BERGER 03 87 62 81 50
Julie MILLON 03 87 62 81 07

Pôle informatique
Alain GIACOMELLI 03 87 62 83 22
Adjoint :
Romain MESGNY 03 87 62 82 88

Pôle logistique / immobilier
N.C. 03 87 62 83 00

Pôle affaires financières
N.C. 03 87 62 83 07
Adjoint :
François TORCASO ... 03 87 62 83 13

Prévention
Isabelle NAUDIN 03 87 62 81 08

Juridique
Michel BORGONOVO . 03 87 62 83 29
Valentine EHRET 03 88 13 05 72

service évaluation environnementale

[SEE]



Pierre SPEICH
chef de service
03 88 13 06 35

Adjoint au chef de service
Hugues TINGUY 03 88 13 06 36

Pôle projets
Hugues TINGUY 03 88 13 06 36
Adjointe (Metz) :
Christelle MEIRISSONNE . 03 87 62 82 11

Pôle plans - programmes
Philippe LAMBALIEU ... 03 88 13 06 60

service connaissance et développement durable

[SCDD]



Isabelle KAUFFMANN
cheffe de service
03 51 37 60 11

Adjoint à la cheffe de service
François MATHONNET.. 03 51 37 60 24

Pôle analyse statistique et animation de la connaissance
Odile SCHOELLEN 03 88 13 60 15
Adjoint :
Anh Van LU 03 88 13 06 53

Pôle système d'information géographique
Xavier CHEIPPE 03 88 13 06 48
Adjoint :
Éric TSCHUDY 03 87 52 42 39

Pôle promotion du développement durable
Richard MARCELET 03 87 56 42 27

Mission donnée
François MATHONNET.. 03 51 37 60 24

service eau, biodiversité, paysages

[SEBP]



Ludovic PAUL
chef de service
03 88 13 06 94
(à compter du 1^{er} juin)

Adjoints au chef de service
Châlons-en-Champagne
Karine PRUNERA 03 51 37 60 31
Metz
Aline LOMBARD 03 87 56 42 05
Marie-Pierre LAIGRE .. 03 87 62 01 65

Pôle sites paysages et publicité
Anne WEISSE 03 87 56 42 14

Pôle espaces naturels Ouest
Muriel ROBIN 03 51 37 60 40

Pôle espaces naturels Est
Cécile BOUQUIER 03 88 13 06 83
Stéphanie COURTOIS.. 03 87 56 42 14

Pôle espèces et expertises naturalistes
Benoit PLEIS 03 88 13 06 84
Adjoints :
Dominique ORTH 03 88 13 06 62
Rémi SAINTIER 03 51 37 60 41

Pôle eau Seine Normandie
Muriel DOMANGE 03 51 37 60 50

Pôle eau Rhin-Meuse
Délégation de bassin
Nicolas JURDY 03 87 56 42 12
Adjoint :
Marc JAMMET 03 87 62 01 91

Axe Rhéna : eau et biodiversité
Françoise ERB-MARCHAL .. 03 88 13 06 63

Animation régionale des polices de l'eau et de la nature
Marie-Pierre LAIGRE ... 03 87 62 01 65
Adjoint :
Vincent BACHMANN .. 03 87 56 42 34

mission appui pilotage

[MAP]



Agnès COURTY
cheffe de mission
03 87 62 81 22

Pôle budgétaire régional
Yveline FRANÇO-VENTURINI. 03 87 62 82 52

Pôle qualité
Armand BELLOTT 03 87 62 81 11

Pôle communication
Agnès COURTY 03 87 62 81 22

service social régional

[SSR]



Myriam PICARD
cheffe de service
03 87 62 81 98

unité départementale Ardennes

[UD 08]



Xavier BOUQUET
chef d'unité
03 24 59 68 31

unité départementale Aube / Haute-Marne

[UD 10/52]



Hubert MENNESSIEZ
chef d'unité
Aube : 03 25 82 66 27
Haute-Marne : 03 25 30 20 52

Adjoint au chef d'unité
N.C. 03 25 30 21 56

unité départementale Marne

[UD 51]



Thierry DEHAN
chef d'unité
03 26 77 33 51

Adjoint au chef d'unité
Pierre CASERT 03 26 77 65 97

(p.i.) : Par intérim - N.C. : Non connu

Hervé VANLAER

directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
03 87 62 82 00



Jean Philippe TORTEROTOT
directeur régional adjoint
[eau-biodiversité-paysage, risques naturels
et hydrauliques, qualité]
03 51 37 62 00



Mireille MAESTRI
directrice régionale adjointe
[ressources humaines, affaires budgétaires,
communication]
03 87 62 82 01

directeurs de projet



Vincent MATHIEU
Communautés
professionnelles
territoriales
03 88 13 05 07



Emmanuel BRAUN
Rhin
03 88 13 05 01

directrice de cabinet



Karine DAL CANTON
directrice
de cabinet
03 87 62 82 04

service prévention des risques naturels et hydrauliques

[SPRNH]



Nicolas PONCHON
chef de service
03 51 37 60 82

Adjoint au chef de service
Patrice GARNIER 03 51 37 60 83

- ▶ **Pôle ouvrages hydrauliques**
Laurent LLOP 03 51 37 60 83
- ▶ **Pôle risques naturels**
Muriel MASTRILLI 03 51 37 60 78
- ▶ **Pôle Meuse - Moselle**
Philippe HESTROFFER 03 87 62 01 71
Adjointe :
Carine RAUCH 03 87 62 01 73
- ▶ **Pôle Rhin Sarre**
Delphine ZILLHARDT 03 88 13 06 97
Adjoint :
Gaëtan LALES 03 88 13 06 98
- ▶ **Pôle Seine - Oise**
Denis CLÉMENT 03 51 37 60 67
Adjoint :
François MOUSSU 03 51 37 60 64
- ▶ **Pôle Rhin et systèmes connexes**
Florent FEVER 03 88 13 06 73
Adjointe :
Sophie SAUVAGNAT 03 88 13 06 82

service prévention des risques anthropiques

[SPRA]



François VILLÉREZ
chef de service
03 87 56 42 16

Adjoint(e) au chef de service
Strasbourg
Philippe LIAUTARD .. 03 88 13 06 30

- ▶ **Pôle ressources**
Aurélië VIGNOT 03 51 37 62 39
Adjoint :
N.C. 03 51 37 62 51
- ▶ **Pôle risques industriels
chroniques santé environnement**
Mohamed KHEDJOUT .. 03 88 13 06 30
Adjoint :
Ludovic BOQUIA 03 51 37 62 49
Sébastien GÖLFIER ... 03 87 56 42 60
- ▶ **Pôle risques accidentels**
Jacques MOLE 03 87 56 42 59
Adjoint :
Anita BOTZ 03 88 13 06 20
Cyril DROIT 03 87 56 42 91
- ▶ **Pôle risques miniers**
Pascale HANOCQ 03 87 56 42 43
Adjoint :
Marc LITZENBURGER 03 87 56 42 25
- ▶ **Coordination**
N.C. 06 89 66 -- --
Adjointe :
Laëtitia SOUET 03 87 56 42 10

service transports

[ST]



Guy TRÉFFOT
chef de service
03 88 13 07 71

Adjoints au chef de service
Étienne HILT 03 87 62 83 41
Laurence FELTMANN .. 03 88 13 07 73

- ▶ **Pôle maîtrise d'ouvrage routière
Châlons-en-Champagne**
Dominique GUILLEN .. 03 51 37 61 22
Chef de projet A304
Olivier CROS 03 51 37 61 21
- ▶ **Pôle maîtrise d'ouvrage routière
Metz**
Alberto DOS SANTOS 03 87 62 83 59
Adjoint :
Stéphane HEBENSTREIT 03 87 62 83 72
- ▶ **Pôle mobilité**
David LOMBARD 03 88 13 07 82
Adjoint :
Michel JONAS 03 88 13 07 83
- ▶ **Pôle régulation transport routier**
Frédéric MICHEL 03 88 13 08 01
Adjoint :
Michael VIGNON 03 87 62 83 81
- ▶ **Pôle qualités véhicules**
Manuel VERMUSE 03 51 37 61 10
Adjoint :
François CODET 03 88 13 07 90
- ▶ **Pôle finances, programmation,
RH**
Isabelle DUNIS 03 88 13 07 72

service transition énergétique, logement, construction

[STELC]



Claire CHAFFANJON
cheffe de service
03 88 13 07 51

Adjoint à la cheffe de service
Christophe LEBRUN ... 03 87 62 82 29

- ▶ **Pôle transition énergétique
et qualité de l'air**
Guillaume GAUBY 03 88 13 07 30
- ▶ **Pôle construction-bâtiments
durables**
Michel HUEBER 03 88 13 07 40
Adjointe :
Laurence WACK 03 88 13 07 56
- ▶ **Pôle habitat logement**
Christophe LEBRUN 03 87 62 82 29
Adjointe :
Sophie NAUDIN 03 87 62 82 30

service aménagement, énergies renouvelables

[SAER]



Thierry MARY
chef de service
03 51 37 61 42

Adjoint au chef de service
Gauthier GUÉRIN 03 51 37 61 43

- ▶ **Pôle aménagement**
Michel ANTOINE 03 87 62 82 16
Adjoints :
Raphaël JANNOT 03 87 62 82 14
Philippe MEYOUR 03 87 62 82 17
- ▶ **Pôle énergies renouvelables**
Gauthier BOUTINEAU . 03 51 37 61 60
Adjointe :
Lyne RAGUET 03 51 37 61 61

unité départementale Meurthe-et-Moselle / Meuse

[UD 54/55]



Pascal PELINSKI
chef d'unité
03 54 00 73 76

Adjoints au chef d'unité
Anne-Laure FUHRER 03 54 00 73 82
Denis MAIRE 03 29 46 48 72

unité départementale Moselle

[UD 57]



Maxime COURTY
chef d'unité
03 87 56 85 27

Adjoints au chef d'unité
Florence BERHO 03 87 56 85 24
Philippe SCHOUMACKER .. 03 87 56 42 17

unité départementale Bas-Rhin

[UD 67]



Pascal LAJUGIE
chef d'unité
03 88 13 08 61

Adjoints au chef d'unité
Valérie BLANCHARD .. 03 88 13 08 22
Marc SPOHR 03 88 13 08 20

unité départementale Haut-Rhin

[UD 68]



Caroline TEYSSIER
cheffe d'unité
03 89 66 66 76

Adjoint(e)s à la cheffe d'unité
Éric LOISEL 03 89 66 66 79
Caroline BISSON 03 89 66 66 69

unité départementale Vosges

[UD 88]



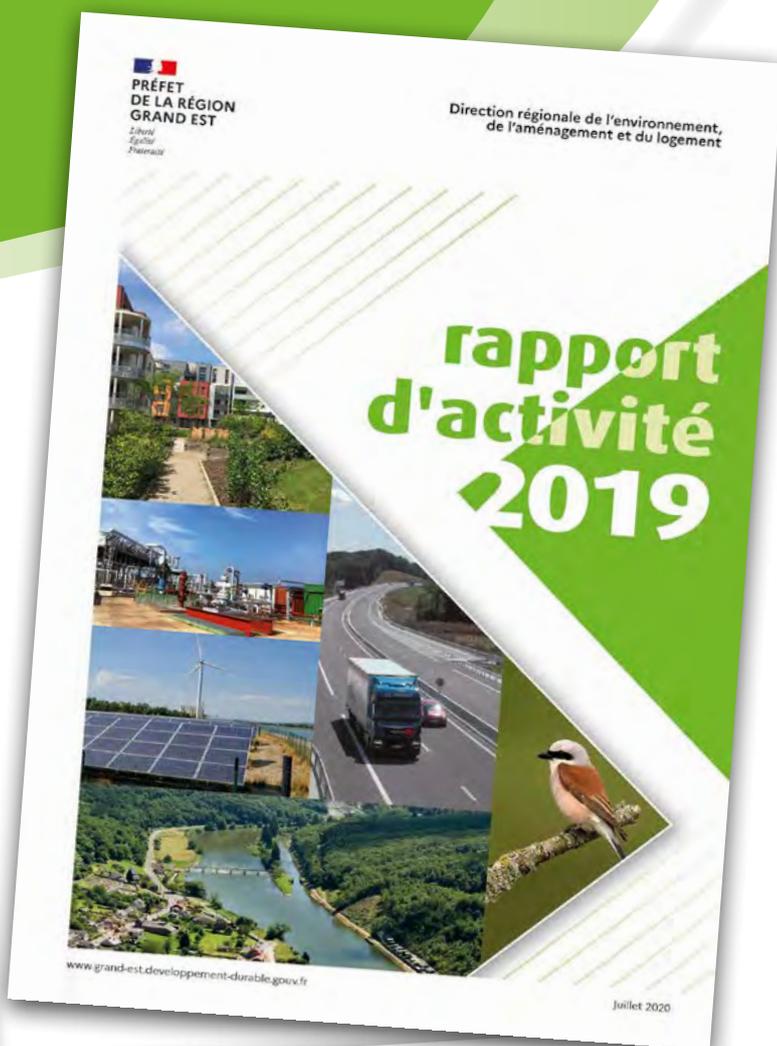
Nicolas ANSEL
chef d'unité
03 29 33 66 20

ACV	Action cœur de ville
ADEME	Agence de la transition écologique, anciennement Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ANAH	Agence nationale de l'habitat
AOM	Autorité organisatrice de la mobilité
ARS	Agence régionale de santé
AVDL	Accompagnement vers et dans le logement
BEGES	Bilan des émissions de gaz à effet de serre
BOP	Budget opérationnel de programme
BTP	Bâtiment et travaux publics
CAP	Commission administrative paritaire
CCH	Code de la construction et de l'habitation
CD	Conseil départemental
CEA	Collectivité européenne d'alsace
CET	Compte épargne temps
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CIM	Classification internationale des maladies
CIPMS	Commission internationale pour la protection de la moselle et de la sarre
CIPR	Commission internationale pour la protection du rhin
CITES	Convention on international trade of endangered species
CLAS	Comité local d'action sociale
COFIL	Comité de pilotage
CPER	Contrat de plan état-région
CRCAS	Commission régionale de concertation de l'action sociale
CREP	Compte-rendu d'évaluation professionnelle
CRHH	Comité régional de l'habitat et de l'hébergement
CTT	Contôleur des transports terrestres
CUGR	Communauté urbaine du grand reims
CVRH	Centre de valorisation des ressources humaines
DALO	Droit au logement opposable
DASRI	Déchets d'activités de soins à risques infectieux
DDT	Direction départementale des territoires
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DIR	Direction interdépartementale des routes
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRH	Direction des ressources humaines
DRJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EDF	Électricité de france
EEDD	Éducation à l'environnement et au développement durable
EFC	Économie de la fonctionnalité et de la coopération
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPI	Équipement de protection individuelle
ERC	Éviter – réduire – compenser
FPRNM	Fonds de prévention des risques naturels majeurs
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
HLM	Habitation à loyer modéré
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques

... GLOSSAIRE (SUITE)

IP	Internet protocol
LLS	Logements locatifs sociaux
MOI	Maîtrise d'ouvrage d'insertion
MRAe	Mission régionale de l'autorité environnementale
MTE	Ministère de la transition écologique
MZD	Mission zone de défense
ONF	Office national des forêts
OIN	Opération d'intérêt national
OPM	Outil portrait mobilité
ORHH	Observatoire régional de l'habitat et de l'hébergement
ORPE	Observatoire régional de la précarité énergétique
OS	Organisation syndicale
PAPI	Programme d'action et de prévention des inondations
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PDA	Plan de déplacement de l'administration
PGRi	Plan de gestion des risques d'inondation
PLH	Programme local de l'habitat
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUi	Plan local d'urbanisme intercommunal
PPA	Plan de protection de l'atmosphère
QVT	Qualité de vie au travail
RAE	Réforme anti-endommagement
RBOP	Responsable des budgets opérationnels de programme
REnoIRH	Renouveau des outils informatiques relatifs aux ressources humaines
REX	Retour d'expériences
RH	Ressources humaines
RTE	Réseau de transport d'électricité
RTR	Régulation transport routier
S3REnR	Schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelable
SAER	Service aménagement, énergies renouvelables
SARE	Service d'accompagnement à la rénovation énergétique
SCDD	Service connaissance et développement durable
ScoT	Schéma de cohérence territoriale
SDAGE	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
SEBP	Service eau, biodiversité, paysages
SEE	Service évaluation environnementale
SEQE-UE	Système d'échange de quotas d'émission de l'union européenne
SG	Secrétariat général
SIRH	Système d'information de gestion des ressources humaines
SP	Service pilotage
SPC	Service prévision des crues
SPRA	Service prévention des risques anthropiques
SPRNH	Service prévention des risques naturels et hydrauliques
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SRB	Schéma régional biomasse
SRB	Stratégie régionale pour la biodiversité
SRU	Solidarité et renouvellement urbain
SSR	Service socila régional
ST	Service transports
STELC	Service transition énergétique, logement, construction
SUP	Servitudes d'utilité publiques
TEPCV	Territoire à énergie positive pour la croissance verte
UD	Unité départementale
URCF	Unité recrutement compétences formation
URHLM	Union régionale hlm
VHU	Véhicule hors d'usage
VNF	Voies navigables de france
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ZFE	Zone à faibles émissions
ZFE-m	Zone à faibles émissions métropolitaine
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs
VHU	Véhicule hors d'usage
ZFE	Zone à faibles émissions
ZFE-m	Zone à faibles émissions métropolitaine
ZGE	Zone de gouvernance des effectifs

PUBLICATIONS 2020



ISSN 2554-7194



9 772554 719400



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

2 rue Augustin Fresnel - CS 95038
57071 Metz Cedex 03
Tél. 03 87 62 81 00

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr